

La vie de nos pavages

Système qui laisse à désirer — Réparation et réfection — Nos rues ont manqué de neige! — Ce que coûte la négligence dans la réparation des pavages

La glace recouvre encore une partie notable de nos rues; mais dans une semaine il n'en restera guère, et nos pavages disparaîtront au soleil. Dans quel état les retrouverons-nous après cet hiver fantasque? Il est encore trop tôt pour connaître avec exactitude l'étendue des dommages de la saison; mais ce qu'on en sait permet à des techniciens de la voirie de dire dès maintenant que ces dommages seront probablement du double de ce qu'on prévoyait, c'est-à-dire deux fois ceux d'un hiver normal.

L'hiver endommage toujours les pavages; mais lorsqu'une couche de neige durcie ou de glace couvre nos rues pendant toute la saison froide, les pavages sont mieux protégés. C'est pourquoi, même dans les rues qui sont très bien entretenues, le service de la voirie laisse toujours une couche de trois ou quatre pouces de glace sur la chaussée. Dans les rues où passent les tramways, par exemple, la voie même du tramway est nettoyée à fond, mais il y a là, entre les voies et sur une largeur de dix-huit pouces de chaque côté, un pavage de granit construit spécialement pour bien résister aux grands froids. Sur le reste de la chaussée on laisse quelques pouces de neige protectrice.

Dans les rues où la circulation des automobiles est intense, ces voitures creusent souvent des ornières qui découvrent le pavage. Mais comme cela ne se produit tout de même que sur une largeur minime et que presque toute la chaussée reste couverte, l'inconvénient n'est pas bien grand.

Or, pendant l'hiver qui s'achève, quelque ironique que la chose puisse paraître, nos pavages ont manqué de neige. S'il y a eu beaucoup trop de celle-ci à la fin, il n'en est presque pas tombé en décembre et janvier, de sorte que les rues ont dûment souffert et que les réparations nécessaires seront considérables. Et parce que notre loi des pavages est défectueuse, cela pose un problème.

La charte de la ville stipule qu'au moment de la construction d'un pavage, les propriétaires riverains paient \$5 la verge carrée. Lorsqu'un pavage est détérioré au point qu'il faut pratiquement le refaire et que sa construction remonte assez loin pour que les propriétaires n'aient pas eu à payer la taxe de \$5 la verge, ils la paient au moment de la réfection; ils ont déjà payé cette taxe, le coût de la réfection est imputé à la taxe spéciale de pavage payée par tous les propriétaires.

Les pavages ont normalement une durée assez longue et les réfections ne sont pas très fréquentes. Pour remédier aux détériorations ordinaires, par exemple celles qui se produisent inévitablement chaque hiver, on se contente de réparer le pavage. Mais, et c'est là qu'est le défaut du système, si la réfection est payée par les propriétaires riverains ou par la taxe spéciale, la réparation se fait à même le budget général de la ville. Il y a en outre l'entretien, qui consiste, à part le lavage et le balayage des rues, à remplir les plus grands trous avec un matériel inférieur, pour prévenir les accidents, en attendant la saison propice à la réparation.

Il est normal que l'entretien soit payé par le revenu, le budget de la ville. Mais, dans la réparation, on emploie des matériaux de même nature et de même qualité que dans la réfection; la différence, c'est l'ampleur du travail. Au point de vue voirie, une réparation devient une réfection, par exemple, lorsqu'il n'y a pas 75 pour cent de la fondation qui est bonne, ou que la surface est à refaire en grande partie, ou que le niveau du pavage a changé notablement, ce qui arrive quand le sol n'est pas solide. Mais la charte ne charge personne en particulier de décider quand, dans la pratique, une réparation devient une réfection. Cela est laissé, dans une certaine mesure, à la politique.

Il est arrivé parfois, dit-on, que lorsque l'échevin était bien en cour la réparation pouvait aller fort loin; tandis que pour l'échevin mal vu de l'exécutif cela devenait plus vite une réfection. La conséquence, c'était que pour un travail analogue les propriétaires payaient une réfection si leur échevin était sans influence ou peu sympathique à l'administration, alors qu'il exécutait le travail avec l'argent du budget si leur échevin était du bon bord. Dans le cas où les propriétaires avaient déjà payé leur pavage, l'échevin d'opposition pouvait éprouver quelque difficulté

à obtenir une réfection parce que ses collègues avaient intérêt à empêcher l'augmentation de la taxe spéciale.

Nous ne prétendons pas que cela s'est pratiqué souvent, ni que toutes les administrations se sont livrées à de tels abus. Ce que nous disons là ne vise personne en particulier; mais il nous semble qu'une loi qui, pour ainsi dire, suggère de pareilles tactiques n'est pas bonne. Ce n'est d'ailleurs pas là le seul inconvénient. Supposons que l'administration actuelle et toutes celles qui suivront soient d'une impartialité exemplaire sur ce point, le système resterait mauvais. En effet, la ville est plus souvent qu'autrement gênée financièrement. Alors lorsqu'on manque d'argent pour les réparations on les néglige, le pavage se détériore de plus en plus, jusqu'au jour où il est en assez mauvais état pour tomber dans la réfection.

C'est une pratique ruineuse pour la ville. La situation où l'on va se trouver cette année illustre bien ce grave inconvénient. Depuis 1930 jusqu'à l'an dernier, la ville a manqué régulièrement d'argent et les réparations ont été négligées au point que plusieurs pavages s'en allaient en ruine. Mais l'an dernier la ville disposait d'un budget de \$3 millions de travaux au compte capital, et une tranche importante fut employée à la réparation générale de tous les pavages qui laissaient à désirer. De sorte qu'au mois d'octobre les pavages de Montréal étaient en excellent état.

Dans ces conditions on estima que les dommages de l'hiver nécessiteraient pour \$200,000 de réparations et ce montant fut mis de côté dans le budget. Or comme pendant la première moitié de l'hiver il n'y a pas eu assez de neige pour protéger les rues, on prévoit maintenant que les réparations nécessaires seront de l'ordre de \$400,000.

Ces travaux commencent généralement dans la deuxième semaine de mai. Cette année la ville va d'abord réparer les rues qui ont l'avantage d'être sur le parcours du défilé royal, puis on réparera les entrées de la ville pour donner une bonne impression aux touristes, et ensuite, autant que possible, les rues importantes. Il y a de fortes chances que les rues secondaires soient sacrifiées, comme elles l'ont été souvent.

Des techniciens prétendent que les propriétaires paieraient en définitive moins cher si les réparations étaient imputées à la taxe spéciale, car une réparation faite à temps est beaucoup moins coûteuse que si on la retarde. Le pavage comporte deux parties: une surface d'asphalte, qui est imperméable, et une fondation de béton, qui ne l'est pas. Lorsqu'un pavage est endommagé, que la surface se déchire, la réparation faite à temps est d'un coût relativement minime; mais si on ne la fait pas, l'eau s'introduit sous la surface, pénètre dans la fondation et l'hiver suivant le dommage est beaucoup plus considérable. La réparation faite la deuxième année coûte pratiquement le double de ce qu'on aurait dépensé la première année. Une réparation ajournée pendant cinq ans coûte dix fois autant que si on l'avait effectuée tout de suite.

Négligée pendant cinq ans, une rue de grande circulation est à refaire: la fondation est détruite en maints endroits. Dans une rue secondaire, le pavage résistera plus longtemps, mais si on ne le répare pas, il tombera assez vite en ruine, lui aussi. Ces réfections sont très coûteuses. Sans doute on conserve alors tout ce qui reste bon, et pour cela le béton est vérifié à l'aide d'un appareil spécial; mais souvent on n'en sauve guère.

L'entretien convenable, la réparation faite à temps prolongent grandement la vie du pavage: pour les rues de fort roulage, cela va jusqu'à environ 15 ans, pour les rues d'importance moyenne, 30 ans, et pour les petites rues, 40 ans. Et encore il n'y a alors que la surface qui finit par s'user et qu'il faut renouveler. Lorsqu'un pavage est convenablement réparé chaque année, la fondation ne s'use pas et dure indéfiniment.

Souhaitons donc que notre système soit amélioré de manière que la voirie ne manque jamais d'argent pour les réparations; et que pour cette année, comme il est trop tard pour songer à corriger le mal par le bill qui achève son cheminement à la Législature, on trouve le moyen, à même les travaux de chômage ou dans le budget du compte capital, d'effectuer toutes les réparations nécessaires.

Paul SAURIOL

Chamberlain refuse de faire une déclaration sur la marche des pourparlers avec la Russie

Amédée Denault

Amédée Denault vient de mourir à soixante-huit ans, de façon presque subite, nous dit une dépêche de Québec. Amédée Denault était l'un des plus anciens membres de notre profession, l'un de ceux qui, sûrement, l'ont le plus aimée.

Nous ne savons exactement en quelle année il fit ses premières plumes, mais, dès 1893, croyons-nous, il dirigeait à Montréal la *Croix*. Devoué, enthousiaste, très désireux de mener une action publique de caractère élevé, il tenta plus d'une fois de fonder une œuvre de presse personnelle. Son entreprise la plus durable fut au *Plannier*, qu'il eut le courage d'installer au Nominique, alors que ce village était encore dans l'enfance.

Ce coup d'audace s'inspirait de l'une des nobles passions qui, avec celle même du journalisme, marquèrent le plus profondément la vie d'Amédée Denault, cette passion de la colonisation, qui prit une large part de sa vie et lui commanda tant d'articles.

L'atmosphère du pays était de moins en moins favorable aux entreprises de presse individuelle. Notre vieux camarade collabora à quelques quotidiens, et particulièrement à l'*Action catholique*, dont il fut l'un des premiers rédacteurs. Partout il poursuivait l'idéal de ses débuts.

Dans sa prime jeunesse, notre ami avait fait des vers, il avait même publié un petit volume, *Les Lézards d'auror*, et, bien qu'il n'ait rien édité depuis, nous ne sommes pas sûrs qu'il ne céda pas plus tard, et plus d'une fois, à la gracieuse tentation.

Profondément religieux, Amédée Denault fut l'un des piliers d'œuvres comme le Tiers-Ordre et l'Adoration nocturne. Il s'était très vivement intéressé aussi aux œuvres de caractère patriotique. Il était d'une extrême courtoisie, d'une politesse qui ne paraît presque plus de notre temps.

Nous savons répondre à ses plus intimes sentiments en sollicitant pour lui le pieux souvenir de nos lecteurs.

Nous prions son admirable compagne et ses enfants d'agréer dans leur grand deuil l'hommage de notre profonde et respectueuse sympathie.

Omer HEROUX

Bloc-notes

Ce submersible

Les bâtons flottants, comme aurait dit le fabuliste, qu'on a pris sous-marins et dont on s'est inquiété, dans la région d'Halifax, continuent d'inspirer de la crainte aux loyalistes, bien qu'une enquête ait démontré qu'il ne s'agit, dans cette affaire, que d'une "peur de guerre". On a trouvé en effet le petit navire de pêche qu'un capitaine trop imaginaire a pris pour un submersible et que, dit-il, il avait approché à une centaine de pieds. Imagine-t-on qu'un sous-marin étranger irait entrer en plein nuit dans le port d'Halifax affleurant l'eau, portant des signaux lumineux et ne s'inquiétant ni d'être vu ni d'être approché par des navigateurs au tant soit peu soupçonneux? Ce serait du dernier imbécile. Il n'importe. Une feuille loyaliste se console que le prétendu submersible n'en soit pas un, en disant: "Le point à mettre en vedette, c'est qu'un submersible pourrait venir dans le port d'Halifax, et venir d'Europe..." S'il y avait la guerre demain, des submersibles pourraient traverser la mer, viendraient assurément jusqu'à Halifax. Ils y viendraient détruire des navires canadiens et torpiller des cales remplies de nos produits. Des submersibles allemands sont déjà venus dans les eaux canadiennes pendant la dernière guerre. Or l'Allemagne a plus de submersibles et de plus puissants que lors du dernier conflit; ce sont des navires avec un plus grand rayon d'opérations. La conclusion? Donc nous devons aller à la guerre, parce qu'il se peut que des navires ennemis viennent au Canada. C'est cela! dégraissons nos côtes de navires, d'avions militaires, envoyons nos hommes en Europe... et laissons notre littoral ouvert à tout venant, en prévision de ces attaques. Peut-on imaginer raisonnablement plus stupide? Pour ce qui est des submersibles allemands qui seraient venus dans les eaux canadiennes de 1914 à 1918, on l'a dit certes; mais personne, que nous sache, ne les a jamais vus. Qu'est-ce que cela fait? C'était sans doute des submersibles du type de celui qu'on vient de voir à Halifax ces jours-ci... et qui n'en était pas du tout. Au fond, il s'agit d'entretenir ici un sentiment de panique, de peur folle qui empêche de raisonner et permette de faire accepter les propositions d'armements les plus effarantes.

L'hebdomadaire régional

Un hebdomadaire bien inspiré de Rimouski, l'*Echo du Bas-Saint-Laurent*, écrit avec julesse, dans sa dernière livraison qu'il "ne prétend pas au monopole de la vertu ni de l'action catholique dans la région; la rédaction, au contraire, comprend que d'autres journaux peuvent aussi collaborer dans cette sphère; et quand cela arrive, elle s'en réjouit. D'ailleurs, le champ d'action du bien est si vaste qu'il n'y a pas de danger qu'il y ait surabondance de travailleurs. Elle croit cependant que le journal qui rend le plus de services à sa région c'est l'hebdomadaire régional. C'est toujours à lui qu'on s'adresse, chaque fois qu'il s'agit de nos institutions religieuses, de nos organisations de jeunesse, des questions sociales, économiques, etc., en un mot du bien commun de la région". Sur quoi cet hebdomadaire, de lecture intéressante, surtout pour la population du district où il paraît, de même que pour les gens originaires de cette région qui ont dû émigrer ailleurs, pour une raison ou une autre, affirme son droit de vivre et demande qu'on le traite "avec autant de bienveillance que les journaux du dehors". Il a tout à fait raison. Les hebdomadaires régionaux rendent de nombreux services aux milieux dans lesquels ils circulent, aux coins de pays où ils paraissent, — des services appréciables que nul quotidien, soit de Québec, soit de Montréal, ne peut leur rendre, pour l'excellente raison que les quotidiens, n'étant pas des publications régionales, ne sont pas autant au courant des besoins de tel ou tel comté que l'hebdomadaire fait et rédige spécialement pour tout un district et circulant parmi des gens intéressés au premier chef à ce qui s'y passe. Le public ne comprend peut-être pas assez quelle aide les hebdomadaires régionaux ont droit d'attendre de lui, ni quelle tâche ils accomplissent, lorsqu'ils ont le souci de leur rédaction et des intérêts locaux bien entendus. Il existe à Chicoutimi, à Rimouski, à la Rivière-du-Loup, à Montmagny, aux Trois-Rivières, à Joliette, à maints autres endroits de la province, des hebdomadaires d'une incontestable utilité, pour lesquels la vie est assez dure parce que des centaines de gens qui devraient s'y abonner les négligent et n'en ont que pour les grandes gazettes illustrées, dont la rédaction, les trois quarts et demi du temps, n'attache pas ou n'attache guère d'importance à ce qui peut en avoir réellement pour telle ou telle région de la province. On ne saisis pas assez le rôle important de l'hebdomadaire régional. Il rattache à la petite patrie ceux qui ont dû s'en éloigner pour aller faire ailleurs leur carrière. Il renseigne les gens de la région sur l'histoire, les activités, la vie économique, les événements saillants de leur milieu. Il est des plus utiles aux institutions des villes où il paraît. S'il est d'inspiration catholique, qu'il ne fait pas d'étroite et basse politique, — nos meilleurs hebdomadaires s'en éloignent de plus en plus et c'est tant mieux pour eux et leurs lecteurs, ils peuvent ainsi agrandir le cercle de leur influence. — Il est au tout premier rang des publications, que des gens avisés doivent

Le bloc contre l'agression

Londres n'a pas encore pris de décision au sujet de la reconnaissance de l'annexion de l'Albanie par l'Italie

LE RETOUR DE L'AMBASSADEUR HENDERSON A BERLIN

LONDRES, 24 (C.P.) — Le premier ministre Chamberlain a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que le retour de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Neville Henderson, à Berlin ne signifie en aucune façon que la Grande-Bretagne accepte l'annexion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne. Il ne faut attacher aucune signification particulière, dit-il, au retour de sir Neville Henderson à Berlin: il a reçu instruction il y a un mois de venir faire rapport sur l'absorption de la Tchécoslovaquie, il a obtenu un bref congé et il s'en retourne normalement reprendre l'exercice de ses fonctions.

M. Chamberlain a refusé de faire une déclaration sur la marche des pourparlers avec la Russie, en dépit des objurgations des travaillistes, et il a remis à plus tard une déclaration sur les tentatives franco-anglaises pour constituer un bloc contre l'agression. Il a déclaré que la Grande-Bretagne n'a pas encore pris de décision au sujet de la reconnaissance de l'annexion de l'Albanie par l'Italie qu'il va falloir décider lorsque sir Percy Loraine remplacera le comte de Perth à Rome comme ambassadeur.

LES NEGOCIATIONS ANGLO-ROUMAINES

Sir Neville Henderson retourne à Berlin au moment même où Londres s'efforce de resserrer ses relations avec la Roumanie par un nouveau traité de commerce et alors que le gouvernement travaille à la préparation du plus formidable budget depuis la grande guerre. Les négociations anglo-roumaines se poursuivent à la fois à Londres, où le ministre roumain des affaires étrangères, M. Grigore Gafencu, est actuellement de passage, et à Bucarest, où une mission financière anglaise discute de l'expansion du commerce anglo-roumain. On s'attend à ce que le chancelier de l'Echiquier, sir John Simon, présente demain à la Chambre des Communes un budget de 1,278,000,000 de livres ou \$5,980,000,000.

On apprend de bonne source que la mission de sir

Neville Henderson à Berlin n'a rien à voir avec le retour à la politique d'apaisement.

L'AMBASSADEUR ALLEMAND RETOURNERA A LONDRES

BERLIN, 24 (A.P.) — On apprend de source officielle que l'ambassadeur allemand à Londres, M. Herbert von Dirksen, qui avait été rappelé à Berlin à la suite du rappel de sir Neville Henderson, rejoindra son poste très prochainement. Sir Neville Henderson, qui est reparti soudainement pour l'Allemagne hier, est arrivé à Berlin de bonne heure ce matin.

LA REPONSE D'HITLER A ROOSEVELT

En Allemagne, on considère le retour de l'ambassadeur de Grande-Bretagne comme un triomphe pour la diplomatie allemande. On croit que sir Neville Henderson demandera au chancelier Hitler d'user de modération lorsqu'il répondra à l'appel du président Roosevelt vendredi prochain et qu'il lui donnera l'assurance que la Grande-Bretagne n'a aucunement l'intention d'encercler l'Allemagne. Rudolf Kircher écrit dans le journal "Frankfurter Zeitung" que la Grande-Bretagne a probablement atteint au sommet de son activité diplomatique, qu'elle doute de la sagesse de sa politique et qu'elle a tendance à revenir à la ligne de conduite qu'elle a toujours suivie.

Dans les milieux allemands, on conclut du fait que sir Neville Henderson est revenu de Londres beaucoup plus tôt qu'on ne le prévoyait et que le chancelier Hitler est demeuré à Berlin au lieu de s'en aller dans son chalet de Bavière, que l'ambassadeur de Grande-Bretagne doit avoir des propositions concrètes à soumettre au chef d'Etat allemand.

M. COULONDRE A BERLIN

PARIS, 24 (C.P.-Havas) — M. Robert Coulondre, ambassadeur de France en Allemagne, retournerait prochainement à Berlin à l'exemple de son collègue anglais, sir Neville Henderson. La décision aurait été prise il y a trois jours à la suite de consultations anglo-françaises.

Des armements, des étrangers et du chômage

Le "Canada" défend mal ses chefs — Qui fait de la démagogie? — Après M. Bennett, la politique de chômage de M. Bennett dure

Si le "Canada" comprenait...

(Par Léonold Richer)

Ottawa, 24 — Le *Canada* est scandalisé. Il voit, dans notre lettre de lundi dernier sur la politique d'assistance-chômage du gouvernement d'Ottawa, une tentative de faire de la politique sur le dos des œuvres de charité. C'est du propre, dit-il. Et il s'accroche au fait que des œuvres de charité se sont fédérées avant la reprise du pouvoir par les libéraux en 1935, pour essayer de démontrer que toute notre critique de la répréhensible inertie de ses maîtres est fautive, hâtive, méprisante, et tout et tout! Une fédération d'œuvres de charité? D'après le *Canada* ce ne serait qu'un

ne initiative d'hommes d'affaires aux fins d'organiser la charité sur une base d'affaires, afin d'en augmenter l'efficacité. Rien de plus. Partout au pays où les œuvres de charité ont cru devoir se fédérer pour mieux subvenir à leurs charges et à leurs besoins, en face de la crise qui s'est indûment prolongée, initiatives d'hommes d'affaires? Le *Canada*, quand il se met à gaffer, n'y a pas de main morte ni d'un pied hésitant.

Et sur ce il qualifie de canaille-rie ce passage de notre lettre de lundi dernier: "Gouvernement cen-

(suite à la page 2)

lire et encourager, en province. Cela, certes, ne doit pas les empêcher de lire les quotidiens, du moins certains quotidiens d'intérêt général, susceptibles de renseigner les gens sans les abasourdir. Mais le journal régional a droit à la vie; et ce serait rendre un mauvais service à toute une population, dans notre province, que de la mettre sous l'impression qu'elle peut s'en passer. Si elle le faisait ce serait d'abord à son sérieux déclin, à elle-même. Aussi les quotidiens doivent-ils accorder les hebdomadaires. Les uns et les autres ont leur zone d'influence et se complètent.

G. P.

Le carnet du grincheux

"Ce que Londres redoute surtout, c'est que la majorité des habitants du Canada soient des Canadiens", écrit très sensément l'*Evening-Journal* comme, sous la pression britannique, nos portes s'ouvrent aux réfugiés de tout poil.

Voilà ces messieurs d'Ottawa bien embarrassés! Si l'Angleterre adopte le service obligatoire, ils ne pourront tout de même montrer moins de ferveur qu'elle.

Le *Journal* de ce matin publie ceci qui se passe de commentaires: Le curé d'une paroisse (anglaise) de West-Acton écrit dans le *Church Magazine*: "Nous serions reconnaissants si les communistes ne prenaient qu'une toute petite gorgée à même le calice." Trois

L'Angleterre paraît lâcher prise dans sa tentative de bloc contre les dictateurs: elle renvoie son ambassadeur à Berlin et proteste de ses intentions bienveillantes. Un coup partiel, pourquoi ne si- gne-t-elle pas le pacte anticommuniste?

Il neige de nouveau, mais il n'est pas nouveau qu'il neige!

Le Grincheux

L'actualité

La girouette diplomatique

La diplomatie est une science mouvante et nuancée et celui qui l'exerce par ces temps extrêmement compliqués ne jouit pas précisément d'une sérénité. Il mérite même beaucoup de pitié et d'indulgence. Et si ce diplomate agit pour le compte de l'Angleterre, il faut alors lui souhaiter tous les bonheurs car son rôle n'a rien d'altruiste.

Les dernières nouvelles internationales nous en fournissent une preuve tangible. La Russie, annonçant au samedu ses premières pages des grands quotidiens, sollicitée par Londres de faire partie d'un pacte d'antagression dirigé contre Berlin, voudrait voir ressusciter la Triple Entente de 1914, celle qui unissait Moscou, Paris et Londres. Comme si ces trois pays ensemble n'avaient désormais avoir une même volonté sur un point quelconque.

Le plan de Moscou est de s'assurer, par cette résurrection d'une alliance ancienne, une protection non seulement contre les manœuvres possibles de Berlin, mais aussi contre celles de Tokyo en Orient.

C'est à cette condition, combien intéressée! que la Russie soviétique prendrait une attitude définie contre Berlin, en territoire européen. Mais les deux puissances occidentales ne seraient pourtant pas prêtes à assumer de responsabilités en Orient. Le bobo, pour elles, réside en Europe seulement. C'est Hitler et son allié Mussolini dont il faut songer d'abord à bloquer les ambitions territoriales. Comment le présent problème va-t-il se résoudre? Nous l'ignorons. La Russie demande en protection orientale la récompense de l'appui qu'elle

journalait, en Occident, à Londres et à Paris.

Comment croire cependant à la solidité et l'efficacité d'une telle entente qui n'a pas beaucoup fonctionné dans le passé?

L'histoire nous apprend en effet qu'en 1927, M. Chamberlain, dont le métier semble être de protester, protestait contre la violation des engagements pris par les Soviétiques, tout comme il protestait contre les récents mouvements politiques d'Hitler. Et pourtant, la Russie n'a jamais souffert de ces protestations par l'Angleterre n'alla jamais plus loin que des discours indignés à l'adresse de Moscou. Mais tout en protestant contre le peu d'aptitude de cette capitale à tenir ses engagements, Londres est-il bien sérieux en demandant aujourd'hui aux mêmes hommes aide et appui contre la marche hitlérienne à travers l'Europe?

L'on comprend qu'une alliance soit possible entre des pays dont la politique intérieure et extérieure est sensiblement la même, telles l'Italie et l'Allemagne. On comprend moins bien une alliance entre une Angleterre démocratique et la Russie soviétique, entre deux pays dont l'un travaille à la désagrégation de l'autre de par ses principes politiques mêmes.

Un grand diplomate anglais, Lloyd George, disait en 1910 qu'il ne croyait pas à une agression allemande et fondait son dire sur le commerce volumineux qui existait alors entre Londres et Berlin. Cependant le commerce n'avait pas, comme la musique, adouci les moeurs. La guerre l'a prouvé.

Pourquoi donc Londres cherche-t-elle encore appui du côté de Moscou puisque depuis 1917 il n'en a pratiquement jamais été satisfait? L'Angleterre devait pourtant sa-

voir, en 1927, que ce n'était pas simplement parce que la Russie lui cédait un peu de lin et de mazout en échange d'objets manufacturés que les Soviétiques renonçaient à leur raison d'être.

Des observateurs internationaux ont répété à satiété que la Russie cherchait à perdre l'Angleterre en l'affectant sur ses marchés de l'Asie. Le Japon étant entré en danse en Chine, on comprend l'alerte russe et son désir de se faire protéger de ce côté. De là cette demande de Moscou à Londres et à Paris de faire front commun contre Tokyo.

Londres s'embarquera-t-elle dans cette galère? Le bon sens éclairé par quelques faits historiques, une connaissance juste des ambitions soviétiques devraient l'en empêcher. L'incompatibilité essentielle des doctrines démocratiques avec celles du pays des Soviétiques devrait interdire toute politique de ce genre, non seulement en Orient mais de même en Occident.

Si M. Chamberlain reprend sérieusement une telle alliance, c'est qu'il a coup sûr la diplomatie à des raisons que la raison ne connaît pas.

M. H.

La croisade de prières pour la paix

OTTAWA, 24 (P.C.) — S. E. McGrillebrand, Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a envoyé aujourd'hui aux archevêques et évêques catholiques du Canada une invitation pressante au nom de Sa Sainteté le Pape Pie XII pour une croisade de prières dans le cours du mois de mai en faveur de la paix.

S. E. Mgr Spellman nommé archevêque de New-York

L'auxiliaire de Boston succède à feu le cardinal Hayes

Cité du Vatican, 24 (A. P.). — S. Exc. Mgr Francis Spellman, évêque auxiliaire de Boston, a été nommé aujourd'hui archevêque de New-York. Dans les milieux ecclésiastiques, on prévoit que S. Exc. Mgr Spellman sera fait cardinal lors du consistoire de l'été prochain. Il succède au siège archiepiscopal de New-York à feu le cardinal Patrick Hayes, décédé en septembre dernier.

S. Exc. Mgr Spellman fut le premier citoyen des Etats-Unis à servir comme l'un des adjoints d'un secrétaire d'Etat du Saint-Siège. Il occupa

par cette fonction pendant treize ans et fut chargé en 1931 par Sa Sainteté le pape Pie XI de publier à Paris l'encyclique portant sur le différend entre les fascistes et l'Action catholique italienne. C'est en cette même année qu'il fut sacré évêque par le pape actuel, alors le cardinal Piacelli, en la basilique de Saint-Pierre; il était nommé évêque auxiliaire de Boston et évêque titulaire de Sila en Numidie. Le nouvel archevêque de New-York est un fervent de l'aviation et il détient son permis de pilote. Il est originaire de Whitman, Massachusetts.

"Collaboration fidèle" de la Yougoslavie avec l'Italie et l'Allemagne

Rome, 24 (A. P.). — L'Italie réclame aujourd'hui une nouvelle victoire diplomatique pour l'axe Rome-Berlin. Les conversations tenues en fin de semaine entre le ministre italien des Affaires étrangères, le comte Galeazzo Ciano, et le ministre yougoslave des Affaires étrangères, M. Alexandre Cincin-Markovich, se sont terminées sur une déclaration où il était question de la "collaboration fidèle" de la Yougoslavie avec l'Italie et l'Allemagne. C'est du même mot "fidèle" que l'on s'était servi à l'issue des conversations entre les chefs d'Etat italiens et le premier ministre Paul Telyek et le ministre des Affaires étrangères Etienne

ne Csaky de Hongrie la semaine dernière. La première manifestation formelle de cette collaboration plus étroite entre l'Italie et la Yougoslavie serait la visite que le régent de Yougoslavie, le prince Paul, ferait au roi Victor-Emmanuel d'Italie le mois prochain. On prévoit que cette adhésion de la Yougoslavie à l'axe Rome-Berlin sera consolidée par un pacte de non-agression entre la Yougoslavie et la Hongrie, qui a des réclamations territoriales contre sa voisine depuis les traités de paix. Les puissances de l'axe donneraient à la Yougoslavie des garanties contre l'agression afin de la détourner du bloc anglo-français.

A l'Institut Pie XI

Cours de la semaine

Lundi, le 24 avril, à 4 heures et 30 et à 9 heures, cours de Dogme par B. Boudreau, P.S.S.; supérieur du Séminaire de philosophie: "La Chute Originelle"; à 5 heures et 30 et 8 heures, cours de Droit ecclésiastique par M. Valérien Bélanger, professeur de Droit canonique au Grand Séminaire: "Des péchés ecclésiastiques".

Mardi le 25 avril, à 4 heures et 30 et à 8 heures, cours de morale par M. J.-B. Desrosiers, P.S.S.; "Le contrat de Société"; à 4 heures et 30 et à 9 heures, cours d'apologétique par M. Emile Filion, P.S.S.; "La Règle de St. Benoît".

Jeudi le 27 avril, à 4 heures et 30 et à 8 heures, cours de doctrine sociale par M. J.-B. Desrosiers, P.S.S.; "Obligations des patrons envers les ouvriers"; à 5 heures et 30 et à 9 heures, cours d'Action catholique par le R. P. Robert Fortin, S.S.S.; "La presse et l'Action catholique".

Ces cours se donnent au Mont-St-Louis, 244 Sherbrooke est. Dames et messieurs y sont invités.

Extrait des constitutions synodales du diocèse de Montréal

Art. 323. Institut Pie XI. — L'Institut Pie XI, école d'Action catholique et de Sciences religieuses annexée à la Faculté de Théologie, permet aux laïques de parfaire leur formation religieuse et de s'initier à l'Action catholique. Les étudiants, les professeurs, les professionnels, les universitaires et les dirigeants d'Action catholique, en particulier, se feront un devoir de s'inscrire nombreux à ses cours.

Faits divers

Famille asphyxiée

Deux enfants sont morts asphyxiés par le gaz d'éclairage dans un logement de Verdun, samedi après-midi; leur mère était encore inconsciente, hier, à l'hôpital où l'on a déclaré que son état était grave.

Les victimes de cette tragédie sont: Philippe et Marcelle Bélanger respectivement âgés de 1 et 11 ans, enfants de M. et Mme Joseph Bélanger, demeurant au numéro 4713 rue Bannantyne.

L'escouade de secours de la police de Verdun et de M. L. H. & P. Cons., ont vainement tenté de les

Avis de décès

MILLETTE. — A Longueuil, le 23 avril 1939, décédée à 77 ans et 7 mois, Esther Deniger, épouse de Thomas Millette. Funérailles le mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du no 62 rue Saint-Laurent, Longueuil, à 8 h. 45 du matin pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BIBEAULT. — A Montréal, le 20, à 80 ans, Mme F.-X. Bibeault, née Lacombe Verrier.
BONNEFANT. — A Charlemagne, le 21, à 74 ans, Edouard Bonnefant, époux de feu Justine Lamarche.
BRISBOIS. — A Montréal, le 21, à 63 ans, Ernest-Boniface Brisbois, époux d'Edouette Labonté.
DAIGLE. — A Montréal, le 21, à 39 ans, Mlle Eugénie Daigle.
DESCHENES. — Montréal, le 21, à 62 ans, Thérèse Deschênes, épouse d'Edouard Deschênes.
DUQUETTE. — A Montréal, le 20, à 42 ans, Gaston Duquette, époux d'Allice Gravel.
LARRIVE. — A Montréal, le 12, à 79 ans, Mlle Virginie Larrivé.
PELLERIN. — A Montréal, le 20, à 60 ans, Emma Fortin, veuve d'Armand Pellerin.
PROVOST. — A Varennes, le 20, à 84 ans, Mme Béatrice Charrois, épouse de feu Félix Provost.
ROLLIN. — A Montréal, le 21, à 79 ans, Charles Rollin, veuf de Victoria Con-

Des armements...

(Suite de la première page)

tral, gouvernements provinciaux et administrations municipales ont été contraints d'augmenter les impôts. Et malgré leurs efforts, l'aide aux nécessiteux était insuffisante. Dans les villes comme Montréal et Ottawa, on a été obligé de fédérer les oeuvres de charité et de faire appel à la charité publique. La charité publique est devenue incapable à son tour de s'occuper de toutes les personnes dans le besoin. Des oeuvres nouvelles ont été créées: refuges, soupes publiques, etc. Notre confrère prétend que nous avons nommément accusé le gouvernement King d'avoir obligé les sociétés philanthropiques à se fédérer, alors que, sous ce chef, tout ce que nous avons dit, c'est que le parti libéral a continué la politique du parti conservateur. Le rédacteur du Canada voit dans une critique générale d'une politique qui s'étend sur une période de dix ans, de 1930 à 1939, une injustice à l'endroit des libéraux. Il faut que le confrère sente ses maîtres bien coupables pour voler à leur secours lorsqu'ils ne sont pas spécifiquement en cause.

Mauvaise défense

Il est vrai qu'il ne les défend pas ou qu'il les défend très mal lorsqu'ils sont réellement coupables. Voici le passage de lundi important de notre article de lundi, celui qui contenait les pires accusations: "On n'a pas d'argent pour les chômeurs, mais on en a pour les crédits militaires; on avoue son incompetence à régler le problème du chômage, mais on a le talent d'acheter des mitrailleuses, des canons et des avions de combat; l'on ne sait que faire des milliers de jeunes gens, mais on admet au pays des milliers d'étrangers. On se demande parfois où va le pays. Il ne va nulle part. Et on le mène à l'appauvrissement, à la misère, à la guerre et aux grandes crises sociales. Sur l'autel du libéralisme, on n'a jamais offert de plus beaux sacrifices, au nom de la démocratie." Ce passage est assez clair, assez précis, pour être compris même du rédacteur du Canada. Or que répond-il? Il a un mot qu'il croit génial, neuf, jamais encore lancé par un journal de parti: "Le Devoir fait de la démagogie." Et après avoir dit cela, il s'imaginer avoir tout dit.

Il y a des mots que certaines gens n'ont pas le droit de prononcer sous peine de se couvrir à la fois de honte et de ridicule. Le mot démagogie est précisément l'un de ceux que le Canada devrait bannir de son vocabulaire. Quand son rédacteur l'écrit, il parle de corde dans la maison d'un pendu. Y a-t-il un journal qui, de 1930 à 1935, a fait plus de basse et dangereuse démagogie que le Canada en exploitant, de toutes les façons et sur tous les tons, le chômage et la misère, contre le gouvernement Bennett? Les chefs eux-mêmes du parti libéral — ces hommes que le Canada veut que nous suivions jusqu'à la catastrophe — se sont-ils privés, même au risque de perdre leur titre d'hommes d'Etat pour mériter celui de politiciens, de faire de la démagogie à la Chambre des communes et sur les tréteaux, en capitalisant, pour des fins partiales, le mécontentement des chômeurs contre le gouvernement conservateur? Ils n'ont pas attendu longtemps pour le faire. Le *Harvard* de 1931 est rempli de leurs accusations outrées. Quand donc le Canada parle de démagogie, il agit comme un gamin: il délaie la boue dont il est couvert.

Armons et payons!

Mais le Canada a-t-il quelque chose à répondre à ces quatre accusations: 1o pendant que le chômage sévit et appauvrit matériellement, physiquement et moralement la nation, le gouvernement est engagé à fond dans un programme d'armement qui exigera en 1939-1940 la somme de \$85,000,000; 2o pendant que des milliers de jeunes gens chôment, le gouvernement admet au pays des milliers d'étrangers; 3o pendant que le gouvernement prétend avoir fait tout son possible, il y a encore 896,477 personnes qui dépendent de l'assistance de l'Etat, sans compter les individus et les familles qui n'ayant pas droit, selon la loi, aux secours directs, vivent des dons des sociétés et des personnes charitables; 4o alors que les libéraux ont critiqué pendant cinq ans la politique d'assistance-chômage du gouvernement Bennett, ils n'ont fait que continuer la même politique depuis 1935? Ce que les libéraux ont fait? Ils ont créé une commission royale, laquelle, ayant mis deux ans à étudier le problème du chômage, a soumis un rapport qu'un député libéral, M. Jean-François Pouliot, a lancé par terre en pleine Chambre, le jugeant à sa juste valeur. Ce que les libéraux ont fait? Ils ont voulu, au prix d'un amendement constitutionnel, procéder à une assurance-chômage qui ne fera rien pour les générations à venir, contrairement à ce que prétend le Canada, — qui ne fera rien pour les chômeurs actuels, parce qu'il faudrait avoir un emploi pour bénéficier du projet. Vraiment, le Canada n'a pas de raison d'être fier de son gouvernement.

Le Canada consacre d'ordinaire les colonnes de sa page de rédaction à la critique systématique, effrénée, la plupart du temps maladroite, toujours étroitement partisane, du gouvernement de la province de Québec. Devant les résultats négatifs de ses efforts de Québec, le confrère devrait être humble. Pour les mêmes raisons, il devrait être de plus en plus prudent. Puisque le Canada a perdu de si belles batailles, est-il sage de se lancer dans une autre? Le Canada a si mal défendu ses anciens maîtres de Québec qu'il y a toutes les chances du monde qu'il ne perde, à leur tour, ses maîtres d'Ottawa. S'il veut bien les servir, qu'il ne les défende pas. A les voir aller d'un pas tranquille, avec, aux lèvres, un conservatisme méprisable, l'opinion publique, on devine d'eux qu'ils n'ont aucune illusion. Ils ont accepté leur sort. Domage que le Canada ne l'ait pas encore compris!

Léopold RICHER

Un discours de Salazar

Extrait d'un discours prononcé par Oliveira Salazar, le dictateur du Portugal, le 28 février, devant 300,000 membres des organisations corporatives du Portugal:

"Travailleurs de mon pays! Hommes des syndicats, des Maisons du peuple, des Maisons des pêcheurs! Dirigeants du travail national! Hommes de pensée et hommes d'action!"

"Je n'amoindrirai pas la beauté magnifique de cette heure par un discours terne et superficiel: si je prononce de très brèves paroles, c'est que pour souligner le sens de votre manifestation. Je ne prendrai non plus pour moi — représentant transitaire d'une idée et réalisateur imparfait d'une politique qui, l'une et l'autre, dépassent la taille et la vie d'un homme — je ne prendrai pas pour moi ni les applaudissements, ni les louanges, ni les acclamations; je veux qu'ils soient pour vous qui, sous les regards de la Ville, avez pu dresser avec optimisme, avec dévotion, avec foi, l'image anticipée de ce que devra être notre révolution dans la paix."

"Nous sommes nés pour la plupart et avons été élevés dans des notions autres que celles qui inspirent aujourd'hui notre vie collective."

"C'était la division dans la politique, la lutte des classes, le désordre économique, l'égoïsme dans les rapports sociaux, l'éclatance de l'oisiveté, la lassitude de vivre."

"Beaucoup se dirent: abandonnons la chose publique à l'inspiration des passions et aux mouvements et caprices de la foule — et ce fut la prédominance de la politique sur la vie avec la démocratie. D'autres s'écrièrent: créons les richesses sans soucis et sans méthode; elles seront suffisantes pour combler tous — et ce fut la prédominance de l'idée économique sur l'idée sociale avec le libéralisme. D'autres encore soutinrent: partageons entre nous les richesses créées et à créer suivant la raison suprême de nos appétits — et ce fut la prédominance de l'idée sociale sur l'économie par le socialisme. Mais si les conséquences logiques des systèmes se trouvaient dans le désordre politique, dans les injustices de l'économie libérale, dans les ravages produits par le socialisme, le germe de la ruine collective s'y trouvait aussi."

"Je ne sais même pas comment la Patrie pouvait être dans les années autres chose qu'une image littéraire ou une vieille tradition de faits héroïques manquant déjà de vie profonde, de conscience d'une unité essentielle."

"Car, quelle unité résiste à la division? Quelle solidarité à la haine? Quelle communauté au manque de discipline et d'organisation? "Et le corporatisme est né. Elevé au rang de règle constitutionnelle, de principe formateur de la communauté nationale, il soude la Nation à l'Etat et il est comme la conscience active de notre solidarité sur la terre, dans le travail et dans la vie, c'est-à-dire, dans la Patrie — notre famille qui ne meurt pas."

"Nous pourrions n'avoir rien fait de plus — nous pourrions ne pas avoir augmenté les salaires, ne pas avoir fait les contrats collectifs, ni institué des caisses de prévoyance, ni sécurisé le chômage, ni construit des maisons pour les ouvriers et des jardins pour les enfants des pauvres, ni accru les exportations, ni défendu les prix — nous pourrions n'avoir rien fait qui bénéficiât à l'économie ou améliorât la condition matérielle des Portugais, nous aurions cependant accompli une oeuvre immense..."

"Nous pourrions ne pas être en train de créer la société future et nous le sommes pourtant — ne pas être en train de devancer et d'éviter les convulsions d'où surgissent les nouveaux cycles de l'histoire du monde; nous pourrions ne veiller qu'aux plus pressants besoins de l'heure et de notre pays: la voie que nous suivons serait encore la bonne."

"Je ne suis pas un idéologue rêvant d'utopies. Cette accusation ne peut être portée contre celui qui est obligé de vivre, chaque jour, par l'esprit et par le coeur, beaucoup d'années futures..."

Curieux cas de longévité

La Province, de Rennes, demande combien, parmi les titulaires de la carte du combattant, il y a d'authentiques survivants de la guerre de 1870-71.

Dernièrement notre ineffable ministre des Pensions, répondant à une question à lui posée par un sénateur, faisait savoir qu'au nombre des 4,119,003 titulaires de la carte du combattant, il fallait en compter 77,480 pour la guerre de 1870-71.

Si l'on pense que cette guerre est finie depuis 68 ans, on peut se demander quel âge avaient à cette époque un certain nombre des 77,480 bénéficiaires actuels de cartes de combattants... et de pensions.

Un dirigeant de la société "Les Vétérans des Armées de Terre et de Mer" a déclaré:

"Nous groupons 4,500 A. C. de 1870-71, soit environ les trois quarts des survivants. Et encore, plusieurs de nos adhérents, qui sont d'authentiques anciens combattants, n'ont pu obtenir la carte, car ils ne sont pas restés trois mois en première ligne."

Admettons généreusement qu'il y ait 10,000 anciens combattants authentiques de la guerre de 1870.

Mais, juste ciel, que sont les 67,000 autres?

Sans doute des anciens combattants des guerres de Napoléon et de la guerre de Cent Ans.

M. Gouin terminera sa causerie ce soir

M. Paul Gouin terminera sa causerie ce soir, à 8 h. Il parlera de son domicile et de Radio-Canada transmettra la conférence. M. Gouin a eu une indisposition en parlant, hier soir, à la radio, mais il est suffisamment remis pour terminer sa causerie, ce soir.

La reprise espérée fut triomphale

Si l'on doutait de la place qu'ont prise dans notre jeune population les Matinées symphoniques, on eût été trompé en voyant la ferveur avec laquelle la foule des jeunes a pris d'assaut samedi la salle du Plateau. Dans le cours normal de la saison, on attend patiemment un mois, car on sait que le régal espéré viendra à son tour. Mais c'était depuis janvier qu'on jénait, et trois mois c'est bien long.

Il n'y a pas eu de questions posées, ni de réponses à rédiger au pied levé; tous les devoirs sont réunis depuis l'autre fois et c'est samedi prochain la distribution des prix.

Avant-hier, c'était la récompense exclusivement musicale; elle fut riche et belle; depuis Bach à Tchaikowsky, en passant par Ravel, Grieg et Debussy, l'orchestre, le piano, la voix.

Mme Raymond Delaunoy, qui fut un mezzo applaudi à l'Opéra-Comique et au Metropolitan et consacra aujourd'hui sa belle voix à la glorification de l'école mélodiste française, a servi Debussy de deux façons, d'abord en causant de lui avec émotion, puis en chantant le solo de la *Demoselle Elue* dont elle a rendu vivant ce qui paraissait à plusieurs une déclamation monotone.

Un baryton qui fut admis l'an dernier aux concours du Metropolitan, M. Leonard Warren, y fera certainement son chemin, s'il ne faut pour cela qu'une voix belle, résistante et expressive. Chose curieuse, c'est un chanteur italien-sant qui n'a pas recours au sanglot glottique et aux sons pris par des dents. Dans deux airs d'opéra verdien, ou tout autre en aurait usé et abusé, il n'a eu qu'un sanglot. Ne serait-ce que pour cela seul, je lui ai crié: Bravo!

N'en déplaise pourtant à ceux qui ne trouvent un Canadien bon que s'il a été confirmé ailleurs, et malgré tout ce que pourront dire ceux qui connaissent mon estime pour les élèves de l'Ecole Supérieure de Musique, je n'hésite pas à proclamer que la plus intéressante artiste du programme d'avant-hier a été Mlle Paule-Aimée Bailly, dont l'exécution du premier mouvement du *Concerto* de Grieg a touché bien volontiers qu'en cherchant avec une loupe appliquée, que d'aucuns ici et là des libertés que d'aucuns haussèrent jusqu'à la licence. Et après? Cela enlève-t-il un iota à la valeur d'une exécution qui par moments a été saisissante d'expressivité vraie et de la pure technique ne donne prise à aucune réserve?

L'orchestre, qui était presque celui des Concerts du soir, a remporté son succès habituel avec la Fugue en sol mineur à laquelle Albert a entremêlé un choral et, pour finir le troisième mouvement, la Marche, de la *Pathétique* de Tchaikowsky. Il a été moins heureux avec la suite *Ma Mère l'Oye*, de Ravel, non pas qu'il ne l'ait pas bien jouée, mais parce que, même instrumentée par son auteur, elle ne porte pas dessus la rampe. De ses quatre ou cinq contes, seul celui de *Laitonnette*, impératrice des *Pagodes* a été applaudi, — peut-être parce qu'il fallait bien qu'on applaudit quelque chose. *Ma Mère l'Oye* a été écrite originairement pour deux pianos; Ravel aurait bien dû l'y laisser. Quand il vint il y a quelques années au théâtre Saint-Denis, il l'a joué en compagnie de M. Léo-Pol Morin et c'était autrement intéressant qu'à l'orchestre. On le lui a d'ailleurs assez reproché en France même, car il avait voulu trop quintessencier des comptes pour enfants qui auraient dû leur être laissés tels que conçus. Le premier mouvement est le bon, dit la sagesse des nations. Pour *Ma Mère l'Oye*, comme pour le *Children's Corner* de Debussy, le proverbe ne ment pas.

Frédéric PELLETIER

Retenu à Québec par les glaces

Pour la première fois dans l'histoire des navires "Lady" les passagers attendus à Montréal, à 6 h. dimanche soir, ont dû descendre à Québec et continuer leur route jusqu'à Montréal par train. Ils seront à Montréal cet après-midi à 5 h. 30, à la gare Windsor.

Le navire, qui vient de la Jamaïque, des Bahamas et des Bermudes, est retenu à Québec par les glaces sur le Saint-Laurent. Il remontera jusqu'à Montréal lorsque la navigation le permettra.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. "LE DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361

La Poudre à Coquerelles
MYSTERIEUSE
Garantie Sans Restriction.
Chez votre pharmacien

Quelle date?

Voyez ici:

1939 AVRIL 1939						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Nos éphémérides

24 avril 1629

Le traité de Suse

C'est à cause de la distance et des difficultés de transport que la colonie fut remisée en 1629 à l'Angleterre, par l'entremise des Kirke. En effet, le 24 avril de la même année l'Angleterre avait signé un traité à Suse avec la France, mettant fin à la guerre. Normalement, la prise de Québec n'aurait pas dû être considérée comme valide, par les autorités des deux pays. C'est probablement ce que soutient la France, car elle n'accepta pas d'être dépossédée de cette possession pour laquelle elle avait déjà risqué des sommes considérables et de nombreuses vies humaines. Tandis que Champlain était gardé prisonnier à Londres, le roi de France poursuivait ses tentatives dans le but d'en arriver à une entente. Enfin, l'Angleterre se persuada du bien-fondé des prétentions de la France et, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, signé en 1632, elle remit à la France ce territoire qui lui était

L'hôtel du C. N. à Charlottetown

M. Joseph Van Wyck, directeur du service des hôtels du Canadien National, annonce que l'hôtel exploité par le Canadien National à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, et connu sous le nom de "Canadian National Hotel", portera dorénavant le nom de "The Charlottetown".

APPETIT, FORCE, PLAISIR

Chaque jour buvez

du **BYRRH**
VIN APERITIF ET TONIQUE

Vous aurez plus de Succès mondains avec le Nettoyage D'UN TON PLUS CLAIR



POURQUOI LE NETTOYAGE D'UN TON PLUS CLAIR est la meilleure valeur.

Un nouveau client à recevoir

Une affaire importante se présente souvent à un moment inattendu, ne risquez pas d'être pris au dépourvu... soyez loyal envers vous-même en étant toujours bien mis. Quelles que soient vos affaires et venues, votre avancement doit être à l'avant de votre situation. Tout homme d'affaires réalise les embarras qu'entraîne une mise négligée... il comprend d'autant plus combien il est avantageux d'employer le nettoyage D'Un Ton Plus Clair régulièrement.

C'EST L'IMPRESSION QUE VOUS FAITES QUI DECIDE DE VOTRE SUCCES.

Decaux

Nettoyage D'UN TON PLUS CLAIR

Les romans de la collection Bijou

Chaque volume comprend de 250 à 350 pages. Format 4 x 7 1/4.

Au comptoir ou par la poste .25s l'unité.
Au comptoir ou par la poste \$2.50 la douzaine.

La Maison du Secret	Jean Back Sisley
Sidi-Denden	José Blariaux
La Brune Sybille	
D'un cœur inapaisé	Barrère-Affre
La Petite Géranium	
Le Franc-Maçon de la Vierge	F. Bouhours
La Croix sur la Montagne	André Bruyère
Nidike	Myriam Catalany
Autour d'un Temple	Jeanne Corot
Les Portes Antiques	M. M. D'Armagnac
Couronnes volées	Guy D'Aveline
Le Vautour des Balkans	
La meilleure de l'Equipe	J. de Crisnoy
L'Arbre aux Pièces d'Or	Charles Dodeman
Mon beau film	
De trop	
Le Roman de Brigitte	Dominique
Le Salut	
Françoise ou l'Etrangère	
Manou grandit	René Duverne
Miette et son Parrain	
La petite Gazelle des Sables	Claire Faine-Lerby
Le Roman du Presbytère	J. Geynet
L'Etoile	Pierre Gourdon
Cent ans après	
Fleur de Rochenoire	Paule Gouriez
Le Conscrit de l'An VII	
Le Tourment de Pieric	
Sous le Ciel du Texas	J. B. Horeau
Panique sur Shanghai	Jorge El Macho
L'Epouvante sur la ville (tome I)	Les-Thomas Jurdant
L'Epouvante sur la ville (tome II)	
La Reverdie	Jean Maucière
La Croix relevée	Pierre Maurice
Le Sang paiera le Sang	
St-Michel au péril de la mer	Alice Meunier
L'Obstacle	Oliviero
Sous le choc de Satan	Jean Phalier
A l'Echarpe d'Iris	Jean Rosmer
Les Aventures de Jim Merriman	
Le Fiancé de la Jolla	Jean Vézère
Champ de fleurs	Guy Wirtho
L'Éducatrice	

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430 Notre-Dame est, Montréal

Demain: MARDI, 25 avril 1939
 Saint Marc, évangeliste
 Lever du soleil, 4 h. 59.
 Coucher du soleil, 8 h. 38.
 Lever de la lune, 9 h. 54.
 Coucher de la lune, 9 h. 08.
 Pleine lune, le 3, à 11 h. 18 m. du soir.
 Dernier quartier, le 11 à 11 h. 31 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 19, à 11 h. 25 m. du soir.
 Premier quartier, le 26, à 11 h. 25 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 24 AVRIL 1939

PLUS DOUX AVEC AVERSES

MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 48.
 Minimum 36.
 Même date l'an dernier 48.
 Minimum aujourd'hui 36.
 Même date l'an dernier 44.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.95. Midi: 29.90.

Chiffres fournis par
 Mme L.-P. de Meis, 7631 rue Saint-Denis,
 Montréal.

Contre la propagande allemande en Alsace-Lorraine

Le gouvernement français dissout trois groupements autonomistes alsaciens — La plupart des 2,000,000 d'Alsaciens et de Lorrains parlent l'allemand

Paris, 24 (AP). — Le gouvernement français vient de prendre des mesures extraordinaires contre la propagande allemande en Alsace-Lorraine: il a dissous trois groupements autonomistes alsaciens, le groupement de jeunesse dirigé par Hermann Bickler, qui est d'origine prussienne, le Club Erwin von Steinbach et l'Union intellectuelle et culturelle du peuple alsacien. La décision avait été prise à la réunion du cabinet de vendredi dernier, mais elle n'a été annoncée qu'aujourd'hui. Le cabinet aurait décidé d'agir après avoir pris connaissance d'un rapport du vice-président du conseil, M. Camille Chautemps, qui est chargé de la surveillance des provinces-frontières que la France a recouvrées après la grande guerre. Le cabinet a également voté un décret-loi qui frappe de sanctions sévères les tentatives de "soulever la haine et la discorde

parmi les Français sur des questions de race ou de religion".

Bickler, qui est considéré comme le Führer d'Alsace-Lorraine, s'est fait naturaliser français après la guerre. Il a déclaré qu'il est évident que le peuple d'Alsace-Lorraine constitue une minorité ethnique dans les limites de la France et que le monde entier sait que ce peuple est de langue et d'esprit allemand. La plupart des 2,000,000 d'Alsaciens et de Lorrains parlent l'allemand, mais la France les a toujours considérés comme des Français.

À l'automne de 1938, M. Joseph Paul-Boncour, alors ministre des affaires étrangères, avait dénoncé les intrigues des agents nazis en Alsace-Lorraine et les chefs alsaciens avaient alors constitué un comité de vigilance pour combattre la propagande allemande.

La Norvège ne s'estime pas menacée par l'Allemagne

L'indépendance de l'Egypte — L'axe Rome-Berlin et l'Espagne

Oslo, Norvège, 24 (A.P.). — Le ministre des Affaires étrangères de Norvège, M. Halvdan Koht, a répondu verbalement aujourd'hui au questionnaire du chancelier Hitler en disant que la Norvège ne s'estime pas menacée par l'Allemagne, mais qu'elle sait qu'elle courrait des dangers en cas de guerre, et qu'en conséquence elle prend des mesures pour sauvegarder sa neutralité.

Le Caire, Egypte, 24 (A.P.). — Le ministre égyptien des Affaires étrangères a déclaré au sujet de l'affaire allemande que l'Egypte n'a pas pris connaissance du message du président Roosevelt avant qu'il fut envoyé, mais qu'elle a pris tou-

tes les mesures nécessaires pour défendre son indépendance.

Londres, 24 (C.P.-Havas). — Le Daily Mail publie aujourd'hui une nouvelle de Hendaye à l'effet que le gouvernement espagnol aurait donné à l'ambassadeur de France, le maréchal Pétain, l'assurance que toutes les troupes italiennes et allemandes qui ont servi pendant la guerre civile auront quitté l'Espagne d'ici la fin de mai. Le ministre général des Affaires étrangères, le général Jordana, aurait déclaré que l'Espagne ne se considère pas liée à l'axe Rome-Berlin du point de vue d'une action agressive.

A l'hôtel de ville

Le Bureau de révision

La démission de M. Ouimet

M. Camille Tessier, président du Bureau de révision, est aujourd'hui à Québec. On ne connaît pas le but de ce voyage, mais il s'agit vraisemblablement de l'amendement apporté par le Conseil législatif au bill de Montréal, et qui aurait pour effet d'empêcher le Bureau d'ici au 1er mai 1941.

Le motif invoqué pour ce changement est que le bureau se trouverait par ses décisions à débalancer le budget de la ville. On a dit depuis que le bureau débarrasserait l'audition des causes pour se consacrer à une révision complète de l'évaluation des propriétés de la ville en général, et à l'uniformisation de notre système d'évaluation. Certains disent que cette suspension temporaire des décisions du bureau pourrait être le premier pas vers une abolition du service inauguré par l'ancienne administration.

Quoi qu'il en soit, des propriétaires ont signalé que le changement apporté au bill se trouverait à priver les propriétaires de tout droit d'appel et de tout moyen de faire réviser leur évaluation avant le 1er mai 1941. Tout cela fait penser aussi à l'évaluation des immeubles du tramway. On sait que le bureau a augmenté cette évaluation de quelque 87 millions; il y a eu appel de cette décision, et l'affaire doit venir au mois de juin. Si le bureau ne pouvait plus rendre de jugement, l'évaluation du tramway resterait vraisemblablement au chiffre antérieur à la révision.

On a demandé ce matin à M. Savignac si on avait commencé une enquête, comme l'a demandé le comité des citoyens, sur la démission récente de M. Ouimet, ancien directeur du service des incendies. M. Savignac a répondu qu'on n'a pas commencé d'enquête et que l'administration n'a pas l'intention d'en faire. Si le comité des citoyens veut faire une enquête, il lui faut aller interroger M. Ouimet.

Vient de paraître

"Le Canada d'aujourd'hui"

(Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill)

L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumés de façon impartiale: le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg). Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise.

Cet ouvrage vient de paraître en français, aux éditions du "Devoir". Un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index analytique, \$1. franco.

Adressez les commandes au plus tôt, au "Devoir" même, à Montréal. Remise aux libraires, pour commandes à la douzaine.

Une partie du village d'Yamachiche inondée

La route de Bécancour à Sainte-Angele bloquée par la crue de la rivière Bécancour

Les Trois-Rivières, 24 (D.N.C.). — Le village d'Yamachiche est le premier à ressentir les effets de la débacle dans notre région. La rivière Yamachiche a débordé au cours de l'après-midi d'hier et a inondé une bonne partie du village, causant jusqu'ici des dommages pas très élevés, mais qu'on craint très considérables si les eaux de la rivière continuent encore à se grossir.

Hier soir, trois rues étaient inondées ainsi que la cour du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui longe la rivière. L'inondation recouvre la route qui conduit à Saint-Barthélemy, la rue de la gare et une partie de la rue principale. Un petit pont qui traverse la rivière en arrière de l'église est entièrement submergé.

Les Trois-Rivières, 24 (D.N.C.). — Une grange appartenant à M. David Leteave a été emportée au cours de la débacle qui s'est produite hier soir sur la rivière Bécancour. M. Séverin Decoteaux a été endommagé par les glaces. La route pour se rendre de Bécancour à Sainte-Angele est bloquée par suite de la crue de l'eau. Un amoncellement de glace d'un demi-mille de longueur s'est formé au milieu de la rivière.

L'inondation dans les Cantons de l'Est

Sherbrooke, 24 (C.P.). — Les eaux de la rivière Saint-François ont baissé quelque peu, mais plusieurs villages sont encore inondés. A Richmond, le niveau a baissé de 6 pouces après avoir atteint 20 pieds de hauteur. A Richmond, on continue à naviguer dans les rues. Ce matin, les employés de la compagnie de chaussées La Diva n'ont pu se rendre à leur travail, et hier l'office religieux de l'Eglise Unie, de la rue du Collège, n'a pu avoir lieu. Les caves de la Brompton Bulp, à Bromptonville, ont été envahies par l'eau aujourd'hui et le travail des 250 employés a été suspendu. Le grand chemin entre Bromptonville et Windsor Mills, est sous plusieurs pieds d'eau.

A Coaticook, les eaux ont inondé quelques fermes et coupé des routes. Les rivières du Saumon et de Massawipi ont débordé et inondé les basses terres près de Lennoxville. Les cultivateurs se servent de chaloupes pour aller de leur logis aux basses terres de leurs fermes.

Mort de M. J.-O.-A. Gastonguay, à Halifax

Halifax, 24 (C.P.). — M. J.-Omer-Alfred Gastonguay, ancien négociant, est décédé aujourd'hui à l'âge de 75 ans. Il avait pris sa retraite en 1916 lors de la dissolution de la maison Grace & Gastonguay. Originaire de Saint-Roch, Québec, il était le frère de l'ancien maire de Halifax, M. Louis-A. Gastonguay.

Accusé d'avoir mis le feu au "Paris"

Paris, 24 (A.P.). — Les autorités au Havre viennent d'arrêter un jeune gardien alsacien de 19 ans, César Franck, sur l'accusation d'avoir mis le feu au paquebot Paris. Le lémoing de Franck sur la façon dont il a découvert l'incendie qui a détruit le navire aurait révélé des contradictions. Les autorités ont également arrêté, sur une accusation d'espionnage, le secrétaire du colonel commandant le quatrième régiment d'ingénieurs à la frontière italienne. Il aurait communiqué à une puissance étrangère des renseignements sur les plans de mobilisation des troupes alpines françaises.

Damase Lajeunesse devant la Cour d'assises

Ce matin aux Assises criminelles, s'ouvrait le procès de Damase Lajeunesse, ancien comptable en chef du greffe de la paix du district de Montréal, accusé d'avoir, entre le 10 mai 1928 et le 10 mai 1938, volé la somme de \$12,000 en forgeant des chèques pour ensuite en toucher l'argent. Plus de 68 de ces faux chèques ont été versés au dossier pour examen. M. Gerald Fauteux occupe pour la défense en cette cause, tandis que Me Yvan Sabourin occupe pour la Couronne. M. Gustave Tremblay, vérificateur du gouvernement provincial, a été le premier témoin. Il a examiné les livres dont Lajeunesse était responsable en 1930 et, récemment, en 1938.

Lajeunesse aurait fabriqué des chèques payables à des personnes autres que lui-même. Il avait le pouvoir d'émettre des chèques et de recevoir des montants d'argent ainsi que des titres en garantie.

On s'attend à ce que la cause soit de longue durée, étant donné le nombre important de pièces au dossier qu'il faut examiner.

L'attitude de M. Garner

Washington, 24 (A.P.). — Les amis du vice-président John-Nance Garner rapportent qu'il a refusé d'accepter la direction des démocrates opposés au président Roosevelt au Sénat. Comme il est question de lui comme candidat démocrate à la présidence, il aurait décidé d'adopter une attitude réservée au sein du parti afin de ne pas paraître manœuvrer pour servir ses fins personnelles. On a remarqué que M. Garner se trouvait souvent en ces derniers temps avec le ministre des postes, M. James Farley, président du comité national démocrate et chef de l'organisation du parti.

Appel à Roosevelt contre la Grande-Bretagne

"Pourquoi ne pas demander à la Grande-Bretagne de renoncer à sa domination armée de l'Inde?"

BOMBAY, 24 (A.P.). — Le président d'une société panindienne, M. V.-D. Savarkar, vient d'adresser au président Roosevelt un appel contre la Grande-Bretagne. "Si votre note au chancelier Hitler était inspirée par un souci désintéressé et humanitaire de sauvegarder la démocratie contre l'agression militaire, dit-il, pourquoi ne pas demander à la Grande-Bretagne de renoncer à sa domination armée de l'Inde et de nous permettre d'élaborer librement une constitution? La grande nation indienne a autant de titres à la justice internationale que les petites nations".

Le nouveau ministère Menzies

M. Gullett est ministre des affaires étrangères

Canberra, 24 (CP). — Le nouveau premier ministre d'Australie, M. Robert-Gordon Menzies, vient de constituer son cabinet qui se compose comme suit: premier ministre et trésorier, R.-G. Menzies; procureur général et ministre de l'Industrie, W.-M. Hughes; ministre de la défense, Geoffrey Street; ministre des affaires étrangères, sir Henry Gullett; ministre de l'aviation civile et assistant du ministre de la défense nationale, Valentine Fairbairn; ministre des approvisionnements — un nouveau ministère — Richard Casey.

Le ministre Menzies succède au gouvernement provisoire de sir Earle Page qui a administré les affaires du pays, de la mort du premier ministre Joseph Lyons jusqu'à l'élection de M. Menzies à la direction du parti de l'Australie-unie. Sir Earle Page, chef du parti agraire qui formait une coalition avec le parti de l'Australie-unie, a rompu avec M. Menzies et ne fait pas partie du nouveau cabinet. Sir Henry Gullett, qui avait dû démissionner en 1937 à la suite de l'attitude intransigente qu'il avait prise dans ses négociations commerciales avec le Canada, reçoit l'important portefeuille des affaires étrangères.

En Méditerranée

La flotte anglaise se prépare à quitter Malte pour la Méditerranée orientale

La Valette, 24 (A.P.). — La flotte anglaise de la Méditerranée, qui est concentrée à Malte depuis l'occupation de l'Albanie par l'Italie, se prépare à quitter la grande base navale anglaise pour "la croisière du printemps" en Méditerranée orientale. On compte plus de 30 navires de guerre dans le port de La Valette. Plusieurs navires sont déjà rendus à Alexandrie, à l'extrémité nord du canal de Suez. Des troupes de renforts, dont on n'a pas divulgué les effectifs, sont arrivées hier à Alexandrie. On estime que l'Egypte et la Grande-Bretagne disposent désormais d'au moins 50,000 hommes pour la défense de la frontière égyptienne.

Gibraltar, 24 (A.P.). — Le gouvernement de la colonie anglaise de Gibraltar vient de publier une ordonnance qui a pour but d'assurer l'approvisionnement de la place en cas de guerre. Tous les importateurs de denrées alimentaires devront se conformer à ses directives lorsqu'il leur donnera instruction d'augmenter leur approvisionnement.

A l'école Saint-Stanislas

De très nombreux anciens ont assisté, hier, aux fêtes de quarantième anniversaire de fondation de l'Ecole Saint-Stanislas et du 150e anniversaire de l'Amicale. Mgr Piché, qui assistait à la fête, a rendu hommage à Sa Sainteté Pie XII.

Le R. F. Elphège, directeur de l'école, a rappelé la fondation de cette institution, et M. Jean-Baptiste Saint-Jean a parlé de la fondation de l'Amicale, de son but, et de son activité.

M. l'abbé W. Lacourse, premier président de l'Amicale, et M. Alcide Lefrançois, marguillier de la paroisse, ont aussi porté la parole. M. Roland Lefrançois agissait comme maître de cérémonies.

Les biens d'Alphonse XII

Burgos, Espagne, 24 (AP). — Le gouvernement nationaliste vient d'annuler les mesures adoptées par la république pour dépouiller l'ex-roi Alphonse et les membres de la famille royale des propriétés qu'ils détenaient en Espagne à titre personnel.

Le congrès des jeunes libéraux à Ottawa

Les congressistes se déclarent prêts à combattre pour la démocratie "en autant que les intérêts nationaux du Canada sont en jeu". Discours de MM. King, Lapointe et Gardiner — Pour une politique d'immigration plus généreuse — Assurance-santé

Ottawa, 24 — L'Association des libéraux du XXe siècle a adopté, lors de son quatrième congrès annuel qui s'est terminé samedi soir, une résolution par laquelle les jeunes libéraux se déclarent prêts à combattre pour la démocratie "en autant que les intérêts nationaux du Canada sont en jeu".

Pres de cinq cents jeunes ont participé aux délibérations du congrès. M. Claude Jodoin, président de la Jeunesse libérale de Montréal, a été élu président de l'Association, en triomphant de M. Campbell Calder, de London, Ont., et H. W. Sutherland, de Fredericton, N.-B. Mlle Leigh McDougall, de Neepawa, Man., a été élue présidente de la section féminine.

Le premier ministre King et le ministre de la justice, M. Lapointe, ont été parmi les principaux orateurs invités au congrès. M. King a déclaré qu'il espérait que la visite du roi donnera une conception plus exacte de notre statut national. Il a rendu hommage à Sa Sainteté Pie XII: "Quand j'ai appris que le Pape demandait aux petits enfants de prier en faveur de la paix, dit-il, j'ai senti que les valeurs spirituelles n'étaient pas mortes et que ce seraient elles, en définitive, qui triompheraient".

Le ministre de la justice, M. Lapointe, a déclaré que Napoléon Ier avait plus de génie dans son petit doigt que "tous les petits Césars" échoués comme Napoléon à échouer. Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, qui a aussi porté la parole, a fait l'éloge de MM. King et Lapointe.

L'attitude de l'Association sur la guerre

La séance générale de la matinée de samedi avait porté sur l'importante question de la politique étrangère du Canada. Une résolution présentée par des délégués de la Colombie canadienne souleva des protestations amicales, mais vigoureuses de la part de la délégation du Québec, notamment de MM. Claude Jodoin, Hugues Lapointe et Marcel Rainville.

Telle que présentée, la résolution se lisait comme suit: "Que ce congrès: 1) demande que le Canada soit muni des moyens nécessaires pour se défendre contre les attaques; 2) est en faveur de la doctrine de consultation du Parlement pour décider la participation canadienne en cas de guerre — ces deux premiers points furent adoptés rapidement. Mais la résolution continuait: 3) nous sommes prêts à nous battre pour la défense de la démocratie; 4) nous sommes contre la conscription des hommes en temps de guerre, à moins que l'on décrète auparavant la conscription des richesses du pays."

Quant à ce troisième point, des membres de la délégation du Québec firent remarquer que, quel que soit notre amour pour les principes démocratiques, les termes "combattre pour la défense de la démocratie" étaient trop généraux et formaient ni plus ni moins qu'un engagement présumé de se battre pour n'importe quel pays démocratique.

Pour le quatrième point, les mêmes délégués se déclarèrent en faveur d'une conscription des richesses en temps de guerre pour combattre les profiteurs, mais ils attaquèrent encore la rédaction en disant qu'elle laissait supposer que la jeunesse était en faveur de la conscription des citoyens pour une guerre extraterritoriale. Ils proposèrent de remplacer les mots "à moins que l'on ne décrète, etc.", par "à moins qu'il ne s'agisse de la défense de notre propre territoire".

Les délégués de la Colombie britannique admirèrent le bien-fondé de ces remarques, mais manifestèrent leur désir de voir deux choses demeurer dans la résolution: une attitude favorable à la démocratie et la constitution des richesses en temps de guerre. Comme il s'agissait tout simplement d'une nouvelle rédaction pour que tout le monde se sentende, on nomma un comité formé du président de l'Assemblée, M. Sutherland, de M. Hughes Lapointe et de M. Allan Chambers, de Victoria, pour rédiger le "compromis". Voici ce qu'il donna:

"3.— Nous sommes prêts à combattre pour la démocratie en autant que les intérêts nationaux du Canada sont en jeu.

"4.— Nous sommes favorables en principe à la conscription des richesses et des industries en temps de guerre."

Ainsi amendée, la résolution fut adoptée à l'unanimité.

Autres résolutions

D'autres résolutions furent aussi adoptées, demandant: une politique

Albanie

L'occupation italienne

Le 7 avril



Surface pointillée: l'Italie et les territoires d'Albanie occupés par l'Italie depuis le 7 avril 1939. Les flèches montrent: la direction de l'avance des forces italiennes par les voies terrestres et aériennes.

Pression du gouvernement français pour amener le gouvernement anglais à décréter sans délai la conscription

Afin d'obtenir l'appui de la Russie et assurer la paix

Paris, 24 (A.P.). — On rapporte que le gouvernement français a fait pression auprès du gouvernement anglais pour l'amener à décréter sans délai la conscription afin d'obtenir l'appui de la Russie et assurer la paix. Le principal conseiller diplomatique du gouvernement anglais, sir Robert Vansittart, aurait rapporté à Londres une proposition du gouvernement français. L'état-major français et l'état-major anglais seraient d'accord pour affirmer que la Grande-Bretagne doit obtenir l'appui de la Russie si elle veut que les garanties qu'elle a données à la Pologne, à la Roumanie et à la Grèce réussissent à faire échec aux manœuvres de l'Allemagne et de l'Italie.

Les Français commencent à l'alarmer du pyramide des obligations qu'ils ont assumées de concert avec la Grande-Bretagne à l'endroit des petites puissances sans que la Russie fasse quoi que ce soit. Ils estiment que l'établissement de la conscription en Grande-Bretagne aurait un grand effet psychologique dans tous les pays, notamment que la conscription serait nécessaire pour convaincre la Russie et les autres puissances que la Grande-Bretagne est prête à se battre.

Les échanges avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne

Bucarest, 24 (AP). — Une mission de financiers et d'industriels anglais dirigée par sir Frederick Leith-Ross est arrivée ici aujourd'hui pour discuter des moyens de prendre pour augmenter les échanges entre la Grande-Bretagne et la Roumanie. La mission se proposerait d'établir des fabriques d'armes et de munitions en Roumanie afin de libérer le pays de sa dépendance des usines Skoda, en Tchécoslovaquie, qui sont maintenant aux mains de l'Allemagne.

Berlin, 24 (AP). — Une mission économique roumaine est arrivée ici aujourd'hui pour discuter des échanges germano-roumains. Il s'agit surtout de régler les détails qu'entraîne la mise en vigueur du traité de commerce signé le 23 mars entre l'Allemagne et la Roumanie.

La charité à Québec

Québec, 24 (D.N.C.). — La Société St-Vincent de Paul a tenu une importante réunion hier soir. Son Eminence le cardinal éminent présent. Le commandeur C.-J. Magnan, président général des conférences de Québec, a donné le rapport annuel de la société. En 1938, les quatre conseils de notre ville ont reçu \$56,824.04 et distribué \$49,490.07 à 6,618 personnes.

Mort du constable Félix Lessard

Hier à sa demeure, à l'âge de 53 ans, après une courte maladie, est décédé le constable Félix Lessard. Ce dernier était attaché au poste numéro 22 et avait charge en plus des prisonniers conduits en cour des Assises. Il était né en 1886 à St-Victor de Tring. Son entrée dans la police municipale datait de l'année 1912. Il avait été auparavant longtemps affecté au service de la circulation dans les rues de Montréal. Ses funérailles auront lieu mercredi matin à 8 h. 15, en l'église St-Jean-Berchmans. D'ici là, le corps est exposé à la Société Coopérative de fraix funéraires, au numéro 302 est, rue Ste-Catherine. Ce matin, en cour d'Assises, ceux qui connaissent le défunt se plaisaient à rappeler son assiduité à ses fonctions et le dévouement comme ayant été toute sa vie, un bon et fidèle serviteur public.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Un Office du poisson de conserve

Ottawa, 24 (D.N.C.). — Le ministre des pêcheries, M. Michaud, a fait inscrire aux procès verbaux de la Chambre des Communes une résolution concernant l'institution d'un Office du poisson de conserve.

Bulletin météorologique

Toronto, 24 (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: partiellement nuageux et relativement plus doux avec averse; vallée du bas St-Laurent: nuageux et frais avec pluie locale; nord-ouest du Québec: nuageux et frais avec pluie ou neige; Lac St-Jean: vent de l'est avec pluie ou neige; rive nord: beau et frais; golfe et baie des Chaleurs: vent modéré, partiellement nuageux, frais suivi d'averses dans l'ouest.

Six ouvrages pour le prix de trois!

Questions de conscience, par Jacques Maritain, 275 pages..... \$0.75
 La Chine, passé et présent, par Jean Escarra, 215 pages..... 0.75
 L'antireligion communiste, par J. De Bivort de la Saudée, 225 pp. 0.75
 L'enfant et la "Voie d'Enfance", par le R. P. Bruno de J.M., 210 pages..... 0.90
 Anticipations corporatives, en collaboration, 300 pages..... 0.90
 Au delà du machinisme, par Marcel Malcor, 315 pages..... 1.00
 Postes: 5.05
 \$0.25
 \$5.30
 Le colis de six volumes pour \$2.75 franco.
 Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

L'homélie du Pape à Saint-Pierre de Rome

La base unique et inébranlable sur laquelle repose la paix est le Christ Jésus, Prince de la Paix

Voici la traduction "in extenso" de l'homélie prononcée en latin par le Saint-Père au cours de la messe papale de Pâques:

Etant donné que la fête de Pâques nous réserve aussi la joie d'adresser Notre salut paternel à vous, très digne sénat de l'Eglise; à vous, représentants insignes de l'épiscopat, de la prêtrise romaine, du clergé romain et des Ordres religieux; à vous tous, très chers Fils — dont la pieuse dévotion est devenue si grande que ce temple immense est trop petit pour vous — Nous ne croyons pas pouvoir mieux commencer qu'en répétant les paroles sublimes que le Maître divin, en sortant glorieusement de sa tombe, adressait en ce jour même à ses apôtres: Pax vobis! C'est le salut et le souhait de la paix.

Le "héritage de la paix"

Annuncé dans les siècles de l'attente comme le Prince de la Paix, accompagné à son apparition des notes angéliques célébrant "la gloire dans les cieux à Dieu" et "paix sur la terre aux hommes de bonne volonté", le Rédempteur divin a été, suivant la belle expression de l'apôtre saint Paul, le héritier de la paix, de cette paix qu'il a apportée, non sans bataille, mais une paix gagnée par une lutte admirable entre la vie et la mort; paix fruit de la victoire remportée au prix de tant de sang, car il "pacifia le ciel et la terre avec le sang de sa croix".

C'est donc à juste raison que saint Paul répète si souvent l'invocation consolante: "Dieu de la paix, Seigneur de la paix", et faisons écho une fois de plus à la voix du prophète: mettre en Jésus notre paix elle-même.

"Ils crient: Paix, paix! et il n'y avait pas de paix"

Ces considérations nous semblent particulièrement utiles pour réjouir et ranimer les esprits au moment où la paix est tant proclamée, désirée, invoquée de tous; la paix — dirions-nous avec saint Augustin — est un bien si grand que rien ne peut être plus agréable à l'oreille, rien n'est plus digne d'être désiré, et rien ne peut être obtenu de meilleur, mais malheureusement à aucune époque ne pourrions-nous nous appliquer qu'aux jours que nous vivons la parole du prophète: "Ils crient: Paix, paix, et il n'y avait pas de paix".

En effet, si Nous tournons nos regards autour de Nous, quel triste spectacle ne s'offre-t-il pas à Notre vue! Un sentiment d'agitation et de mécontentement est répandu dans le monde. Un redoutable déséquilibre, susceptible d'engendrer les maux plus graves, semble régner dans de nombreuses régions. Les esprits sont en proie à une anxiété et à un égarement comme si l'on était à la veille de jours encore pires. Tout cela est bien loin de cette sérénité paisible "tranquillité dans l'ordre" qui constitue la vraie paix. Et comment peut-on avoir la paix complète et véritable alors que même les fils d'une même terre, oubliés souvent de leur origine commune et de leur commune patrie, se partagent profondément divisés par d'ardentes et implacables luttes de partis et d'intérêts.

Le chômage et la misère sociale ébranlent la paix

Comment peut-on avoir la paix alors que tant de milliers d'hommes manquent de travail, ce travail honnête qui non seulement entretient la vie des individus et des familles, mais qui constitue en même temps l'exercice nécessaire des multiples énergies dont la nature et l'étude ont doté et honoré la dignité humaine?

Ne voit-on pas que c'est ainsi que se forment des masses énormes dont l'insécurité et la misère d'autant plus exaspérante qu'elle est en contraste avec la luxue et l'aisance excessive des privilégiés, qui ne sentent pas le devoir d'aider ceux qui souffrent — tout des proies faciles des mirages illusoire qui sont insidieusement proposés par les rusés propagandistes des théories dissolvantes?

Avec la compréhension réciproque la paix de la conscience est nécessaire à la sauvegarde de la paix

Comment pourrait-on avoir la paix, si malheureusement ne règne pas souvent entre les nations cette compréhension réciproque qui seule peut encourager les peuples et les pousser vers les voies lumineuses du progrès de la civilisation, alors que les pactes solennellement sanctionnés ainsi que les paroles données ont perdu cette valeur qui constitue la base indispensable de la confiance réciproque sans laquelle le désarmement moral et matériel, tant souhaité, devient de jour en jour moins réalisable?

En présence d'une tempête si dangereuse, nous exhortons vivement tout le monde à revenir au Roi pacifique, des lèvres duquel

nous avons recueilli les paroles consolantes: Pax vobis! Il nous donnera la paix comme il nous l'a promise; sa paix à lui, celle que le monde ne peut pas donner, celle qui seule apaisera tous les troubles et qui dissipera toutes les craintes. Mais, étant donné que la paix extérieure ne peut être que la conséquence de la paix intérieure, il faut tout d'abord penser à la paix de la conscience, se la procurer si on ne l'a pas, la garder et l'entretenir si on l'a déjà. Ce n'est pas, en effet, sans de profondes raisons que Notre-Seigneur Jésus-Christ, précisément en ces jours d'aujourd'hui, dans sa première apparition aux apôtres, voulut ajouter au salut de la paix un don inestimable de paix, le sacrement de la confession, afin que dès le jour même de sa résurrection, la paix soit née de la réconciliation salutaire, qui rend la grâce aux âmes et qui constitue le triomphe de la vie sur le péché, lequel est la mort.

L'Eglise est une source inépuisable de pardon et de paix

C'est à cette source inépuisable de pardon et de paix que l'Eglise appelle, avec une paternelle insistance, ses enfants à l'occasion des saints jours de Pâques. Si tous répondaient à cet appel affectueux, on aurait un très large renouveau de la nouvelle vie dans le Christ avec la jouissance ineffable de cette paix très douce qui donne à l'âme la force de dominer les passions dans l'obéissance parfaite au Seigneur.

"Ton âme veut dominer les passions?" demande saint Augustin. Qu'elle se soumette à Celui qui est la loi, et elle vaincra ce qui est la loi. Et la paix sera en nous. Quelle est donc cette paix? Dieu commande à l'âme, l'âme au corps. Rien de plus ordonné.

Voilà donc, vénérables Frères et très chers Fils, la base unique et inébranlable sur laquelle repose la véritable paix: Dieu, et Dieu connu, respecté, obéi. Diminuer ou détruire cette obéissance due au Créateur équivaut à troubler ou à détruire complètement la paix des individus comme celle des familles, la paix des nations et celle du monde entier.

Dieu seul, en effet, "parle de paix pour son peuple, pour ceux qui le suivent et pour ceux qui sont agréables à son Cœur". Ce n'est que sous les yeux du Tout-Puissant — du Père suprême de la justice et du suprême donateur de paix — que "la justice et la paix s'embrassent", parce que, comme dit le prophète Isaïe, "la paix sera l'oeuvre de la justice, et la justice aura pour effet la tranquillité et la sécurité éternelles".

"Pas de paix sans ordre, pas d'ordre sans justice"

Comme, en effet, il n'est pas possible d'avoir la paix sans l'ordre, ainsi il ne peut y avoir d'ordre sans justice. Celle-ci exige l'obéissance aux autorités légitimes; elle exige que soient respectées la liberté et la dignité humaines et que les richesses soient équitablement réparties.

La justice veut, en outre, que ne soit pas empêchée l'action salutaire de l'Eglise, maîtresse de vérité, source de vie spirituelle et bienfaitrice de l'humanité. Car, si l'on substitue au sceptre de la justice les instruments de violence, personne ne saurait s'étonner de voir apparaître à l'horizon, au lieu de la paix attendue, de sinistres lueurs de guerre. Mais, si la justice a pour tâche d'établir et de consolider les principes de cet ordre qui est la base inébranlable de la véritable paix, elle ne suffit pas; cependant, elle seule, à surmonter les obstacles, bien réels, qui s'opposent à son application.

Que la charité s'unisse à l'étréité et froide justice

Si, à l'étréité et froide justice, ne s'unit pas, dans une fraternelle harmonie, la charité, trop souvent l'œil est aveuglé pour voir les droits d'autrui, l'oreille devient sourde à la voix de cette équité de la sage et bienveillante application de laquelle peuvent surgir, même dans les controverses les plus difficiles, de raisonnables et vitales solutions.

Et lorsque Nous disons la charité, Nous voulons dire la généreuse et féconde charité du Christ, cette charité qui l'a poussé à mourir pour chacun de nous, cette charité qui "nous presse" et permet que "ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui mourut et ressuscita pour eux".

Cette charité enfin qui l'induit à prendre l'apparence d'un serviteur, afin que nous devenions tous frères en lui et fils du même Dieu, héritiers du même royaume, appelés aux joies de la même vie éternelle.

Si les hommes appréciaient à nouveau les douceurs de cet amour et se reposaient en lui, le soleil radieux de la paix s'éleverait finalement sur le monde, le calme et la raison succéderaient à la colère et à l'excitation, la collaboration cordiale succéderait à la concurrence, la compréhension réciproque à l'aversion, la confiance sereine à l'excitation des esprits.

Par ce moyen, on reviendra sur le chemin de mutuelle entente amicale où les justes intérêts de tous sont évalués d'une façon équitable et avec une bienveillante appréciation, où l'on ne se refuse pas au sacrifice pour le bien supérieur de la famille humaine, où règnent souverainement la bonne volonté et la fidélité exemplaire à la parole donnée.

Prière à Jésus ressuscité

Afin qu'il en soit ainsi et que Nos vœux très ardents s'accomplissent, Nous ne pouvons que répéter aux vivants, aux peuples et aux gouvernements la fervente invitation à la paix — à la paix dans la justice et la charité — que Nous voulons adresser à tous aussitôt après Notre élection au souverain pontificat.

Mais Nous élevons surtout Nos bras et Nos yeux vers le ciel, au Roi des rois, au Seigneur des seigneurs, en lui adressant, sur un ton suppliant, la prière que la liturgie de cette messe de Pâques nous met sur les lèvres:

"Tu invites en ce jour, ô Seigneur! d'une voix qui est la voix même de ton Eglise, tous les enfants à s'approcher de l'Eucharistie; à se nourrir de ta chair, et à s'abreuver de ton sang. Tu veux les voir tous réunis autour de ton Sacrement, dont inestimable de ton amour pour nous, signe et lien de l'amour que tu nous portes et qui nous rend frères. O Seigneur! élargis à les enfants l'esprit de ton amour, et par ta bonté unis dans la concorde ceux que tu as rassasiés par le sacrement pascal."

L'ordonnance pour les draveurs

Déclaration du député Félix Dubé

Quebec, 24 — Voici une déclaration du Dr Félix Dubé, député de Temiscouata, au sujet de l'ordonnance des flottage de bois:

Chaque printemps les flottage de bois de la province de Québec sont anxieux de connaître les conditions de travail imposées par le gouvernement aux employeurs qui font exécuter le flottage de leur bois.

On sait que depuis l'avènement du gouvernement de l'Union Nationale, les conditions de travail, de ce groupe important de travailleurs ont été améliorées de 100%.

Le salaire a été fixé, cette année, à \$2.75 par journée de dix heures. Tout travail supplémentaire doit être payé à raison de .30 sous de l'heure.

Le travail du dimanche, quand il sera absolument nécessaire, sera payé de 40 sous de l'heure.

Le transport, du point d'arrivée par transport public, sera à la charge de l'employeur, aller et retour. Le logement convenable et une nourriture saine doivent être fournis aux employés.

Dès que le travail du flottage est commencé, il ne peut y avoir de perte de temps due aux intempéries ou autres causes. Les employés ont la pension et le logement seront fournis gratuitement les dimanches et les jours de fêtes légales.

Le salaire des cuisiniers est fixé à \$85, par mois; celui des charretiers à \$55. Les charretiers auraient droit à \$25, par mois pour un couple de chevaux.

La nourriture, le ferrage, etc., sont à la charge de l'employeur. D'autre part, les lois et règlements du Ministère de la Santé devront être observés.

Le Ministère des Terres et Forêts doit voir à ce que la loi soit observée.

Une des améliorations les plus importantes, et sur laquelle on n'a pas suffisamment insisté, c'est que la journée d'un flottage de bois ou d'un bûcheron a été déterminée.

On se rappelle que durant le régime libéral, le gouvernement n'a jamais pensé, n'a même pas eu l'idée de déterminer combien d'heures il y avait dans une journée de flottage de bois.

Aussi, on se rappelle que jusqu'à 1936, les bûcherons travaillaient 12, 15 et 18 heures par jour pour gagner un salaire de famine.

Aujourd'hui, la loi spécifie qu'une journée d'ouvrage de la forêt est de 10 heures et tout travail supplémentaire doit être payé. Aux bûcherons et aux flottageurs de tenir compte de ce travail supplémentaire qu'ils font et de le faire enregistrer dès leur entrée au camp.

Nous croyons que la fixation des heures d'une journée de travail dans la forêt est la plus belle amélioration, la plus juste, la plus raisonnable imposée aux employeurs, au bénéfice des bûcherons et des flottageurs de bois.

Le gouvernement Duplessis n'aurait-il accompli que cette réforme en faveur des ouvriers de la forêt qu'il mériterait toute notre reconnaissance.

Nous savons que des députés ruraux, qui connaissent bien les conditions de travail de ce genre de travailleurs, ont été les avocats de cette belle et bonne cause.

Ligues du Sacré-Cœur

La quatrième et dernière réunion régulière de la Fédération des Ligues du Sacré-Cœur de Montréal pour l'année 1938-1939 aura lieu mardi soir prochain, 25 avril, à 8 h. 15, très précises, dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, entrée privée à 4210 rue de Bordeaux, près Rachel. Cette réunion, à cause de certaines déclarations, a été considérée comme très importante. Nous ne pouvons présentement révéler la nature de toutes les questions qui seront traitées. En conséquence, on vous demande avec instance de faire absolument tout votre possible pour y assister. Advenant l'impossibilité absolue d'y être, veuillez donc avoir l'obligeance d'y envoyer un bon substitut (le substitut du directeur doit être un prêtre).

Afin que l'assemblée commence à temps, à 8 h. précises, et finisse à temps, à 9 h. précises, veuillez donc arriver à temps et vous placer dès votre arrivée aux tables destinées aux Ligues de votre district, en tenant compte du placement suivant pour que nous puissions facilement distinguer les secrétaires des présidents: donc le directeur au milieu, le président à droite et le secrétaire à gauche; les autres officiers sur les chaises de chaque côté ou à tout de la salle. Qui ne pourra pas venir, qu'il faut pour prendre des notes afin d'en faire rapport au Conseil de la Ligue. Mgr J. C. Chamois, P.A., V.G., présidera.

LA FEDERATION DES LIGUES DU SACRE-COEUR DE MONTREAL

Mort du cardinal Mariani

Cité du Vatican, 24 (A.P.) — Le cardinal Domenico Mariani, ancien trésorier des ministères du Vatican, est mort d'une attaque cardiaque. Il était âgé de 76 ans. Sa mort crée une onzième vacance dans le Sacré Collège des cardinaux. Il avait été appelé par le Pape Pie XI à révéler la pourpre cardinalice, le 16 décembre 1935. Il avait rempli plusieurs fonctions administratives. Sous le Pape Léon XIII, il était bénéficiaire de Saint-Pierre, un titre canonique. Sous Pie X, il servait de chambellan papal. Benoît XV l'a nommé secrétaire de la Commission des cardinaux, laquelle est chargée d'administrer les biens du Saint-Siège. Plus tard, Benoît XV l'a nommé en fit son prélat domestique. Lorsqu'il fut élevé au collège des cardinaux, Pie XI le nomma cardinal prévoit de la Commission d'administration des Biens du Saint-Siège.

Les pratiques superstitieuses

Condamnation et mise en garde de S. E. le cardinal Villeneuve

Quebec, 24. — La "Semaine religieuse" publie la communication suivante du cardinal Villeneuve, au sujet des pratiques superstitieuses: "Nous nous réjouissons de la piété fervente d'un si grand nombre de Nos fidèles. Et Nous avons reçu les rapports les plus consolants sur la fréquentation des sacrements, des retraites et des autres exercices religieux, surtout pendant le carême.

"Rien d'étonnant, donc, que l'esprit du mal cherche à faire dévier cette tendance par toutes sortes de moyens, en particulier en poussant certains gens à la superstition et même de bonnes âmes aux excès d'une fausse dévotion.

"Le mensonge, l'obstination et la résistance à l'autorité ecclésiastique sont les traits qui caractérisent l'ordinaire la fausse dévotion et la font vite discerner. D'autre part, les Saints Canons (canon 1261) prescrivent aux ordinaires des lieux de veiller à ce qu'aucune pratique superstitieuse ne s'introduise dans le culte public ou dans la vie des fidèles et de n'admettre rien qui soit étranger à la foi, contraire à la tradition ecclésiastique ou qui porte l'apparence de la recherche du gain.

"Voilà pourquoi, usant de Notre autorité archiepiscopale, Nous croons devoir condamner les faits suivants contre lesquels Nous mettons en garde Nos fidèles:

Les "Agonistes"

Mlle Marie-Anne Gendron, dite Soeur Marie-Françoise-Xavier, et quelques compagnes, autrefois de la communauté des Soeurs de Notre-Dame de Montréal, après avoir refusé de se rendre aux injonctions non seulement de l'autorité épiscopale, mais du Saint-Siège, persistent depuis plus de deux ans par toutes sortes de menées, d'intrigues, de mensonges et de résistances, à vouloir former une communauté d'âmes Agonistes et à vivre ensemble portant un costume religieux.

Les avertissements venus de l'autorité pontificale par l'intermédiaire de la délégation apostolique, comme ceux des divers évêques dans les diocèses desquels elles se sont indûment placées n'ont pu avoir raison de leur audace ni de leur obstination. On aura un exemple de leur esprit en constatant qu'elles se sont fait subrepticement inscrire dans le "Canada ecclésiastique" comme ayant une communauté à Québec, au numéro 205 de la rue de la Salle.

"En présence de ces faits, nous nous voyons obligés de dénoncer cette communauté et d'avertir les prêtres qu'ils ne doivent point admettre aux Sacraments ces personnes habillées en religieuses. Nous même avons dû les leur refuser publiquement. Et Nous les avertissons que si elles continuent à paraître dans le diocèse, Nous devons porter contre elles d'autres sanctions ecclésiastiques.

J.-A. Desfossez

"Le pseudo-guérisseur J.-Anatole Desfossez, un septième, à ce qu'on rapporte, a prétendu à diverses reprises avoir Notre autorisation de faire ses guérisons.

"Il a même insinué, sans fondement, dans la préface d'un ouvrage, où il laisse entendre avoir l'approbation de certains prêtres, qu'il n'ont fait que donner des certificats de pauvreté à des gens qui les demandaient avant d'aller se présenter au médecin. On peut juger par suite de ce qu'il faut penser de la mission surannée qui lui est attribuée. A ce sujet, Nous appelons aux fidèles qu'il y a faute grave en soi, à participer aux pratiques d'allure superstitieuse et dénoncées par les autorités ecclésiastiques. Que les malades, toujours si désireux d'être soulagés dans leurs affections, se gardent d'une sottise crédule et se rappellent qu'il n'est pas permis d'user des moyens superstitieux pour se guérir. Qu'ils pensent, au contraire, que les malades sont souvent les moyens dont le Seigneur use pour purifier nos âmes et nous détacher de la terre.

"Le petit Ernest"

"Déjà depuis assez longtemps on a parlé même dans les journaux d'une certaine maison de Québec où il se serait passé des choses merveilleuses. Une enquête Nous avait permis de conclure que tout y était illusion, sinon, supercherie, et Nous avions enjoint de faire cesser aussitôt toute cette affaire. Avec peine Nous avons constaté depuis qu'on ne s'est pas rendu à Notre commandement. Bien au contraire, on a continué d'y attirer les gens, d'y faire des pratiques de dévotion d'approbation; on a même polycopié des feuilles répandues hors de la ville avec une prière aux Saintes Plaies pour obtenir des faveurs par l'intercession du petit Ernest, et on a voulu faire célébrer la messe dans cette maison pour en mieux accréditer la singulière dévotion. On ajoute que quelques sommes ont été reçues en vue d'un certain culte.

"Par les présentes, Nous dénonçons publiquement ces pratiques, et défendons aux fidèles de se rendre en cette demeure pour de prétendus motifs religieux. Nous osons croire que cet avertissement suffira à débarrasser les naïfs et à les détourner de ces sentiments superstitieux, quels que soient les motifs ou les pieuses intentions dont on cherche à les couvrir."

La "Semaine religieuse" de Berlin toujours interdite

Berlin, 24. — La "Semaine religieuse" de Berlin est interdite depuis près de sept mois. Les efforts de l'évêque, tendant à lever l'interdiction ou tout au moins à la limiter, sont demeurés sans résultat. Le fait que cette semaine est en partie du monde occidental où le Pape nouvellement élu n'a pu être salué par une "Semaine religieuse" a produit l'impression la plus désagréable sur les délégations étrangères qui sont allées assister à Rome au couronnement du Souverain Pontife.

Manifestation antinaziste

Au Forum

Environ deux milliers de personnes ont assisté hier après-midi à une assemblée antinaziste au Forum. Tous les orateurs ont condamné la politique de l'Allemagne et dénoncé le régime hitlérien comme un régime de terreur qui a fait des milliers de victimes, et qui s'attaque non seulement aux Juifs, mais aussi aux catholiques allemands.

Le R. P. Bryan, S.J., professeur au collège Loyola, s'est dit opposé à toute forme de dictature et a dénoncé le nazisme, le fascisme et le communisme, qui enlèvent aux peuples la liberté dont nous bénéficions sous les régimes démocratiques.

Le révérend D. Ostermann, directeur du comité des réfugiés catholiques de l'Allemagne, a tracé un tableau bien sombre de la situation faite aux catholiques allemands. M. Paul Tillich, professeur de l'Union Theological Seminary de New-York, a parlé de la situation actuelle des religieux en Allemagne.

Mlle Tony Sender, ancien membre du Reichstag, a parlé de la femme en Allemagne aujourd'hui.

M. John Kerry, du comité exécutif de Montréal, président; il a déclaré qu'il s'était rendu à la réunion en dépit de lettres et d'appels téléphoniques de menace. La réunion était organisée par la Ligue canadienne-allemande.

L'Assemblée a adopté une résolution dont voici la traduction:

"Qu'il soit résolu que cette réunion de citoyens canadiens, convoquée par la Ligue canadienne-allemande, invite instamment le gouvernement fédéral à coopérer de tous ses efforts avec les autres nations démocratiques pour arrêter l'agression fasciste, et

"Qu'il soit de plus résolu que cette réunion prie le gouvernement fédéral de prendre des mesures, en coopération avec tous les autres gouvernements démocratiques pour aider les réfugiés venant des pays fascistes, et

"Qu'il soit de plus résolu que cette réunion désire attirer l'attention du gouvernement sur l'intense propagande nazie et fasciste pratiquée dans ce Dominion... et qu'une enquête soit instituée en vue de protéger les relations amicales actuelles chez les minorités de ce Dominion libre."

Le Patronage de Saint-Joseph à l'Oratoire

Mercredi prochain, le 26, ce sera à l'Oratoire du mont Royal la fête du Patronage de saint Joseph. A cette fin, il y aura le matin, à 8 h. 30, une grand-messe solennelle. La chorale du collège Notre-Dame sera au jubé de l'orgue.

Dans l'après-midi, à 3 h., cérémonie spéciale au cours de laquelle les jeunes des Frères de la Charité de Montréal, en pèlerinage à l'Oratoire, chanteront au salut. Le soir, à 8 heures, aura lieu la neuvième perpétuelle à saint Joseph. A cette occasion, les paroissiens de Saint-Jacques de Montréal, qui seront en pèlerinage sous la direction de leur curé, M. l'abbé Lacombe, assisteront à la neuvième.

A cause de cette circonstance, la cérémonie commencera à 8 h. au lieu de 8 h. 15.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BELAIR 3361

Le mot le mot, 25c minimum comptant.

Annonces facturées 1/10 le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSSES, REMERCIEMENTS POUR FÊTES PATRIOTIQUES ET AUTRES, 20c le mot, 15c minimum. FÊTES PATRIOTIQUES, PROCHAINES MARIAGES \$1.00 par insertion.

MAISONS A LOUER

Boulevard Pie IX, 1445-1447, 2e et 3e étages, 7 et 8 pièces, Harbour 590, soir, CALUMET 4233. 28-4-39

PENSION D'ETE DEMANDEE

Couple d'âge mûr désire pension dans famille privée de préférence, sans enfant, et dans endroit tranquille à des plus de 40 minutes du centre de Montréal, avec facilités de transport matin et soir. Ecrire à case 79, le "Devoir".

IMPOT SUR LE REVENU

Comptable d'expérience se charge de la préparation des déclarations. Satisfaction garantie. Prix modérés. Strictement confidentiel. S'inscrire le soir. C.R. 5609.

Exposition NEW-YORK
— DE —
De Montréal, 15 juillet 1939
à bord du
DUCHESSE OF ATHOLL
Avec la chorale
St-Louis-de-France

4 jours en croisière: cabine, repas — 3 jours à New-York: hébergement, visite ville, entrées exposition, transfert — Retour de jour par l'Hudson.

\$79.50

Places en nombre limité
S'inscrire sans tarder
LE DEVOIR-VOYAGES
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. BELAIR 3361

VOYAGES INDIVIDUELS A NEW-YORK AUX MEILLEURS PRIX — RETENIR HOTEL SANS RETARD.

A Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le commandant Lucien Beaugé nommé directeur du département d'hydrobiologie de l'Ecole des pêcheries

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 24. — Le commandant Lucien Beaugé, chargé pendant dix ans de recherches hydrobiologiques pour le compte de l'Office scientifique et technique des pêches maritimes de France, vient d'assumer la direction du département d'hydrobiologie de l'Ecole supérieure des pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Les cours de l'Ecole de pêcheries de Sainte-Anne sont divisés en quatre départements: celui des sciences physiques, de l'hydrobiologie, de l'ichtyologie et de l'économie.

Le commandant Beaugé prend charge du département d'hydrobiologie et donnera les cours d'océanographie de l'Ecole supérieure des pêches. Au cours des mois d'été, il poursuivra du travail de recherche océanographique dans le golfe et amènera ses élèves avec lui.

Un service aérien dans notre province

Quebec, Trois-Rivières, Sherbrooke et les principales villes de la province de Québec seront reliés au réseau d'Air-Canada et dans un avenir très rapproché tous les citoyens de cette province pourront ainsi bénéficier des avantages d'un service aérien des plus modernes et des plus perfectionnés du monde entier.

C'est ce que déclarait samedi midi M. C.-D. Howe, ministre du Transport du gouvernement fédéral, au cours d'un déjeuner donné en son honneur par le Club de Réforme de Montréal, sous la présidence de Me F.-Philippe Brail, C.R., président du club.

Le village de Pierre Boucher

Les Trois-Rivières, 24. (D.N.C.) — Au cours du mois de mai un pèlerinage historique groupera au Cap-de-la-Madeleine un contingent important d'historiens de toute la province à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative sur le site du fief Ste-Marie, ou village de Pierre Boucher, qui fut gouverneur des Trois-Rivières et sur lequel fut érigée la première chapelle de bois du Cap-de-la-Madeleine. De longues recherches ont permis de localiser définitivement l'emplacement de cette chapelle. Le dévoilement de cette plaque historique sera tout probablement fait par M. Montarville Boucher de la Bruère, de la Société des Dix, descendant de Pierre Boucher.

La débâcle sur le St-Laurent

Les Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — Le commencement de la débâcle sur le fleuve Saint-Laurent sur la fin de l'après-midi, samedi, a eu pour effet d'interrompre le service municipal de la traversée entre Trois-Rivières et Sainte-Angele, à partir de sept heures samedi soir.

Le traversier a fait son dernier voyage à sept heures et est resté accosté aux quais des Trois-Rivières toute la nuit. Il a repris dimanche après-midi son service régulier.

Durant toute la nuit de samedi à dimanche et durant la journée de dimanche, le fleuve a charroyé d'énormes bancs de glace entraînés par un courant très rapide. Le niveau de l'eau est aussi très élevé et atteint presque le sommet des quais. C'est le printemps pour de bon dans quelques jours tout sera rentré dans la normale et le Saint-Laurent se reprendra à vivre.

Collection "pour tous"

Volumes pouvant être mis entre toutes les mains. Chaque volume élégamment relié, avec couverture illustrée, de 250 à 300 pages chacun.

Au comptoir ou par la poste, .50s. l'unité.

A la douzaine, au comptoir, \$4.00.

A la douzaine, par la poste, \$4.50.

Appel à l'Inconnu (L')	Victor Féli
Aventures d'un gourmand (Les)	Thérèse Lenotre
Aventures de Mr. Pickwick (Les)	Charles Dickens
Au temps de Jourdan Coupe-Tête	M. Goudreau
Ben-Hur	Lew Wallace
Captivité du Sieur Mouette (La)	Marquis de Serres
Case de l'Oncle Tom (La)	Mme Beecher-Stowe
Catrina	R.-L. Stevenson
Chasseurs de Chevelures (Les)	Mayne Reid
Citoyenne Bonaparte (La)	Imbert de Saint-Amant
Compagnon du Dauphin (Le)	Simon Boubée
Contes d'Alphonse Daudet	Charles Perrault
Contes de fées	Julie Laverne
Contes français	René Bazin

L'offre faite à M. Paul Gouin, deux jours avant la chute du régime Taschereau

"Si M. Godbout persiste dans ses mensongères prétentions, je parlerai d'une offre qui me fut faite deux jours avant la formation du ministère Godbout, par un homme que le chef de "la vieille clique" connaît bien et dont il est incapable de désavouer la démarche" — L'offre de \$50,000 faite par "la vieille gang" — On a offert à M. Gouin le poste de premier ministre — Contradictions et mensonges

M. Paul Gouin à la radio

Voici le résumé de la causerie prononcée à Radio-Canada par M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale:

Au cours de mes causeries précédentes, j'ai démontré l'impossibilité politique, morale et intellectuelle d'une entente entre les messieurs de l'ancien régime et l'A.L.N. J'ai évité toute personnalité. Je ne me suis pas acharné pendant une demi-heure de temps sur un de mes adversaires en particulier. J'ai condamné les idées politiques des messieurs de l'ancien régime. Je n'ai pas mis en doute leurs talents, leur capacité de travail, leur succès professionnels. Le prétendu gentilhomme que M. Godbout n'a pas voulu suivre cet exemple. Après avoir dit de la causerie de Monsieur Godbout qu'elle est un tissu de contradictions, de sophismes, d'hypercrites, de calomnies et de mensonges, comme on en a rarement entendu tomber des lèvres d'un chef politique en cette province, Monsieur Gouin déclare qu'il n'a pas l'intention de la refaire point par point; il veut faire ressortir la triste ressemblance qui existe entre les messieurs de l'ancien régime et le présent régime, au sujet des trusts. "A l'instar de son frère siamois politique, M. Duplessis, M. Godbout a une bien mauvaise mémoire". Il rappelle à M. Godbout les attaques violentes de son chef, M. Taschereau, à Victoriaville, à Joliette et à travers toute la province. Il relève les articles du Soleil, qui éparpillent tout le dictionnaire des invectives contre M. Gouin. Il cite un journal qui paraît dans le comté même de M. Godbout et ce journal intitulait son article: "Dans la gueule des cochons". Il répète les attaques mêmes de M. Godbout, ce 14 novembre 1935, à Ste-Anne de la Pocatière. Il le met en pleine contradiction avec lui-même. M. Godbout disait le 20 juillet 1936, à Mont-Joli: "Nous avons eu confiance et nous avons encore confiance en Paul Gouin qui a étudié nos problèmes politiques et qui a abandonné le parti libéral, parce qu'il ne croyait pas que ce parti pouvait donner des réformes qu'il juge bonnes pour la province; il nous a laissés temporairement, je l'espère".

"Je ne crois pas, M. Godbout, que l'ancien régime, dans l'histoire politique de cette province, un soi-disant gentilhomme ait été pris en aussi flagrante et honteuse contradiction avec lui-même. Je laisse à l'électeur de juger comme il convient vos prétendues accusations à mon endroit". Loin d'avoir gardé pendant cinq ans le silence le plus complet au sujet de M. Gouin, M. Godbout a répété presque textuellement les prétendues accusations de M. Taschereau, de ses collègues, de ses valets et de ses journaux.

La prétendue offre de vente de l'A. L. N.

Le chef de "la vieille gang rouge" affirme que M. Gouin et ses amis ont amorcé des négociations secrètes avec les deux partis pour vendre à l'un ou l'autre les fragments de l'A. L. N. "L'Action libérale nationale n'a jamais cherché à se vendre ni en 1936, ni avant, ni depuis, ni à ces messieurs de l'usurpation nationale, ni à leurs frères politiques de l'ancien régime, dit M. Gouin. Ce sont, au contraire, ces derniers qui, en 1936, entre autres fois, ont tenté vainement d'acheter l'A. L. N. Voici les faits à ce sujet.

"Après la rupture de juin 1936, alors que nous discussions de la situation politique, afin de bien établir, avant de nous lancer dans la lutte, quel serait le résultat de notre intervention... l'on nous apporta certaines personnes étaient prêtes à nous fournir de l'argent. Comme vous pouvez vous l'imaginer, notre premier souci fut de chercher à savoir d'où venait cet argent, s'il était de l'argent propre, sans attache, que nous pouvions décentement accepter. On nous offrait, non pas \$200,000, non pas une somme globale de \$50,000, mais une somme de \$50,000, payable \$10,000 comptant et la balance payable par versements, au fur et à mesure de nos besoins. Le procédé nous parut bizarre. Je fis remarquer à mes compagnons que ces bailleurs de fonds semblaient tenir tout particulièrement à une chose, au-dessus de tout et avant tout, nous engageaient dans la lutte par tous les moyens possibles et le plus vite possible.

Cet argent comportait des attaches

Nous fîmes donc une enquête et nous découvrîmes rapidement que cet argent comportait des attaches et qu'il provenait de ces messieurs de la "vieille gang" ou plus exactement de leurs bailleurs de fonds, les trusts. En d'autres termes, ces messieurs de l'ancien régime voulaient nous lancer dans la lutte dans l'espoir que nous empêcherions M. Duplessis d'arriver au pouvoir et que nous leur permettrions, à eux, d'atteindre la crèche. Les

conditions qui accompagnaient l'offre d'argent étaient une preuve évidente de ce que je viens de dire: ces bailleurs de fonds ne nous auraient permis de mettre des candidats que dans les comités où cela aurait fait leur affaire; il nous aurait fallu cesser nos attaques contre ces messieurs de l'ancien régime, etc., etc." La manoeuvre était couverte de fil blanc. L'on voulait détourner l'opinion publique et augmenter, si possible, les chances de succès de MM. Bouchard, Godbout et Cie. "C'est vous dire que nous repoussâmes catégoriquement et définitivement l'offre qui nous avait été faite".

Si M. Godbout persiste dans ses ridicules et mensongères prétentions, je parlerai, déclare M. Gouin, d'une offre qui me fut faite, deux jours avant la formation du ministère Godbout, par un homme que le chef de "la vieille clique" connaît bien et dont il est incapable de désavouer la démarche.

"La vieille gang" a tenté de nous acheter"

Donc, j'affirme catégoriquement que loin d'avoir voulu nous vendre en 1936, c'est "la vieille gang" qui a tenté inutilement de nous acheter. Et je n'ai pas besoin d'ajouter que nous n'avons eu aucun pour-parler direct ou indirect, avec ces messieurs de l'usurpation nationale que nous venions de quitter. Entre la parole de M. Godbout et la mienne il ne saurait y avoir d'hésitation dans l'esprit des gens de bonne foi.

Pour convaincre les quelques Saint-Thomas qui pourraient encore douter, analysons les déclarations de M. Godbout au sujet de ce cinquante mille dollars. M. Godbout prétend qu'en 1936, entre la dissolution des Chambres et les élections du mois d'août, nous avons cherché à vendre l'A.L.N. à M. Duplessis.

Nous venions de rompre avec M. Duplessis qui refusait de respecter l'entente de 1935. "Si j'avais voulu rester avec M. Duplessis, j'aurais pu le ministre, mes amis auraient pu obtenir d'importantes situations, et nous aurions pu également, si nous avions été animés de sentiments vénaux, piger à pleines mains dans les sommes métalliques à la disposition de l'U. N. L'accusation de M. Godbout est puérile à sa face même".

L'offre d'être premier ministre

M. Godbout prétend que l'A. L. N. a cherché à se vendre à ces messieurs de l'ancien régime. A plusieurs reprises, M. Jean Martineau et lui-même, M. Gouin, ont affirmé que l'on avait offert au chef de l'Action libérale nationale, au mois de juin 1936, l'offre de premier ministre, au lieu de M. Godbout, au mois de juin 1936. Personne n'a jamais nié la vérité de cette affirmation. "Est-il raisonnable de croire qu'après avoir refusé d'être premier ministre vers le milieu du mois de juin 1936, j'aurais cherché à vendre l'A. L. N. quelques semaines plus tard, pour la somme de \$50,000 et cela au parti même dont je venais de refuser d'être le chef? Qui pourrait croire que M. Godbout aurait refusé une offre, si telle offre avait été faite, alors que son gouvernement était dans une situation critique, au mois de juillet 1936? Si cette offre a été faite pourquoi M. Godbout a-t-il attendu aujourd'hui pour en parler, alors que mes amis et moi-même les avons attaqués si violemment lors de la convention libérale de juin 1938 et durant l'hiver dernier?"

Si j'avais offert de ne vendre et de vendre mes amis, cela voudrait dire que M. Godbout était prêt à accepter dans les rangs de son parti un homme qui était prêt à vendre son influence politique pour de l'argent.

M. Godbout n'en a rien dit

Au cours de sa causerie, M. Godbout n'a relevé aucun des faits que M. Gouin a énoncés dans sa causerie des 2 et 9 avril. Il n'a pas nié que son organisation est exactement la même que celle de M. Taschereau et il n'a pas donné les raisons qui l'incitent à maintenir cet état de choses. Il n'a pas parlé de son programme, il n'a pas révélé les cyniques volte-faces de M. Duplessis, il n'a pas parlé de la participation aux guerres extérieures. Il n'a pas nié le fait que M. Gouin a démontré sa volonté de collaborer avec tous les éléments bien pensants du parti libéral et des groupes oppositionnistes. Il n'a pas dit s'il était prêt à s'effacer, lui, pour permettre l'union de toutes les bonnes volontés. "Il s'est contenté de m'attaquer personnellement de la façon la plus basse et la plus mesquine".

Pourquoi ces attaques?

"J'ai dit qu'aux prochaines élections, il n'y aurait en présence que deux partis: le nôtre, celui de tous les citoyens contre la dictature économique et le parti à deux faces des trusts. J'ai dit que MM. Duplessis et Godbout sont tous deux les serviteurs et les valets de ces derniers. En voici une autre preuve: Mercredi soir, le 12 avril, M. Henri Jolicoeur, député unioniste de Bonaventure, s'est rue à l'attaque. Il a tenté de me démolir et de protéger M. Godbout en mettant en doute la sincérité de ma condamnation à l'endroit de la "vieille gang rouge". Jeudi soir, le 13 avril, ce fut le tour de l'allié de M. Duplessis, de l'autre représentant de la dictature économique, M. Godbout.

Pourquoi ces attaques des représentants des trusts? Parce que les trusts ont donné le mot d'ordre à leurs valets, rouges et bleus: "Il faut à tout prix essayer de détruire l'homme qui ose nous faire face, l'homme que ni les honneurs ni l'argent n'ont pu et ne pourront acheter, il faut à tout prix essayer de détruire Paul Gouin!"

Je vous prédis que vous allez assister au cours des mois qui vont suivre à la plus odieuse campagne de calomnies, de saletés, de chantage et de boyottage contre l'A.L.N. et son chef. Mais vous n'avez pas à vous inquiéter de cela ne m'empêchera pas de continuer mon oeuvre.

Je n'ai pas l'intention de suivre mes adversaires sur le terrain des personnalités où ils tentent de nous entraîner.

Jusqu'au bout

Je sais que la lutte sera dure. Mais je n'ai pas peur des coups. Je prévois les coups que me donneront et que j'attacherai sans demander ou sans accorder grâce. Je saurai accomplir mon devoir jusqu'au bout. Je n'aurai de repos que lorsque j'aurai atteint mon but: celui de renverser le régime de la dictature économique et d'instaurer à ses lieu et place un régime plus humain, un régime qui, par une meilleure répartition des richesses, assurera à chacun des nôtres la part de bonheur, d'aisance et de quiétude à laquelle il a droit.

Dimanche, à 7 heures, l'A. L. N. continuera ses causeries radiophoniques à Radio-Canada, comme de coutume.

Nouveau magasin Barbeau

Ces jours derniers, la maison L.-C. Barbeau, Limitée, dont la fondation remonte à près d'un quart de siècle, inaugure un succursale à 4638, rue St-Denis, quelques pas au nord de l'avenue Mont-Royal.

Les fêtes d'inauguration dureront deux journées entières, au cours desquelles des centaines de visiteurs, venus de toutes les parties de la ville, regurent, comme cadeau-souvenir, une splendide photographie de la famille royale. La maison Barbeau distribua aussi plus de cent prix de présence, parmi lesquels deux radios de table (modèle 1939), gracieuseté des Cies RCA Victor et Philco.

La presse et les manufacturiers des marques Connor (lessiveuses), Leonard (réfrigérateurs), RCA Victor (radios), Westinghouse (radios et réfrigérateurs), Philco et Marconi (radios), avaient délégué des représentants à ces fêtes que présida M. Barbeau, assisté de M. Lionel Neveu, gérant du magasin principal (rayon des radios, glacières, etc.) si au no 281 rue Craig ouest.

"Essai d'une Somme catholique contre les sans-Dieu"

SOUS LA DIRECTION ET AVEC L'INTRODUCTION DU R. P. KOLODZIEV

I. L'existence de Dieu et l'athéisme, par Blaise Remy, prof. de philosophie au Séminaire des Missions de Vals-Le-Puy.

II. Le monde, son origine et sa structure, au regard de la science et de la foi, par Antonio Romana, docteur en sciences de l'Observatoire de l'Ebre, à Tortosa (Espagne).

III. D'où vient la vie? par Félix Ruschka, docteur en philosophie, prof. de biologie et d'anthropologie à l'Ecole supérieure de philosophie et de théologie "Saint-Georges", à Francfort.

IV. Le transformisme en regard de la science et de la foi, par Ls Boule, prof. de biologie générale à l'Ins. Catholique de Toulouse.

V. Y a-t-il une âme? par Jos. Ter-nus, docteur en phil., prof. de théologie au Collège Saint-Ignace, à Valkenburg (Pays-Bas).

VI. L'origine de la religion, par Henri de Lubac, prof. de théologie à la Faculté Catholique de Lyon.

VII. Le problème du Christ, par Henri Fehner, prof. au Collège St-Clement, à Metz.

VIII. Le Christianisme:

a) Le lieu et le temps où apparut le Christianisme, par Jos. Bon-sirvin, prof. de théologie et d'écriture sainte à la Maison St-Augustin d'Engelien (Belgique).

b) Les conditions économiques et sociales de l'établissement du Christianisme, par Pierre Defrennes, rédacteur à l'Action Populaire.

c) Le Christianisme primitif et son cadre historique, par Jos. Huber, prof. d'écriture sainte au Séminaire des Missions de Vals-Le-Puy.

d) L'Eglise chrétienne (catholique romaine), par Léopold Malevez, prof. de théologie au Collège philosophique et théologique de Louvain.

e) Les origines du Christianisme en France, par Jos. Lecler, rédacteur aux Etudes.

f) Les origines du Protestantisme, par Jos. Duhur, prof. d'histoire de l'Eglise à la Maison St-Augustin, Engelien (Belgique).

IX. La religion et le progrès politique et social, par Henri du Passage, rédacteur aux Etudes.

X. La religion et la crise actuelle du Capitalisme, par André Arnoux, docteur en droit, prof. d'économie politique à l'Université catholique de Lille.

XI. Le matérialisme dialectique (philosophie du prolétariat), par Pierre de Bruin, docteur en philosophie (Krijtberg) et Ivan Kolodziev, du Collège Saint-Ignace, à Amsterdam.

XII. L'union des Sans-Dieu militants, par Jacques de Bivort de la Saudée, de l'Institut international antirépublicain.

Un volume in-8 écu de 560 pages.

Au comptoir \$125.

Par poste \$135.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Montréal, P.Q. 3361.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Heure de réparation

Directives — Réunions de la semaine

Les religieuses de Marie-Réparatrice ont organisé cette année, comme par le passé, une neuvième solennelle de réparation qui aura lieu, dans leur chapelle, du 30 avril au 8 mai prochain.

Par une faveur toute spéciale, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sont invités à faire une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé, dès le premier jour de la neuvième, soit le dimanche 30 avril, de 8 à 9 h. du soir.

Le conseil général demande aux sections de mettre à l'ordre du jour des assemblées de cette semaine les questions suivantes:

1. La cueillette, dans chaque paroisse, des livres, revues et disques pour être envoyés au Monument National, à l'Oeuvre du livre et du disque français.

2. La diffusion du drapeau canadien-français, drapeau bleu royal à croix blanche et à fleur de lis, orné ou non du Sacré-Coeur.

LE LUNDI 24 AVRIL

Comité régional de l'Ouest: réunion à la salle de la section Notre-Dame de Sept-Douleurs, à Verdun, angle des rues Wellington et de l'Eglise. A l'ordre du jour: cueillette des livres et organisation de la quête publique, le 17 juin. Tous les délégués sont priés d'être présents.

Immaculée-Conception: assemblée à 8 h. 15, à l'Ecole Saint-Charles-Garnier, angle des rues Marie-Anne et Chambray.

Louis-Hébert: réunion mensuelle à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 2030 rue Maisonneuve.

Notre-Dame de la Paix: réunion du mois, à 8 h. 15, à l'Ecole des garçons, 3500, rue Wellington.

Saint-Arsène, assemblée bimensuelle, à 8 h. 15, à la salle des oeuvres, 930, rue Bélanger.

François-Xavier-Garneau: Soirée familiale, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, angle des rues Villier et Boyer. Un beau programme de chant, de musique et de vœux animés sera exécuté. Le Dr D. Marionnera de l'alcool et la santé. Dames et messieurs paréclement invités. Entrée libre.

LE MARDI 25 AVRIL

Conseil général: séance régulière à 8 h., au Monument National.

Etiennette-Parent: soirée familiale pour les membres et leurs femmes à 8 h. 15, au sous-sol de l'Eglise Sainte-Cécile. Le programme comprend du chant, de la musique, des récitations et quelques tours de bingo. Un souvenir sera remis à chaque membre. Entrée libre.

LE MERCREDI 26 AVRIL

Au Monument National, salle 11: soirée récréative, à 8 h. 15, pour les présidents et secrétaires des sections et pour les présidents des comités de propagande et d'action nationale. Les dames et jeunes filles qui désirent se dévouer pour la Journée de la Saint-Jean, le 17 juin prochain, sont aussi invitées à cette assemblée. Des films de vues animées des plus intéressants seront présentés. Entrée libre.

Duvernay: Soirée publique, à 8 h. 15, à l'Ecole technique, 200, rue Sherbrooke ouest. Trois orateurs traiteront des sujets très importants.

M. Hermas Bastien, 2e vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et professeur à l'Université de Montréal, traitera de l'Instruction. M. Léon Lortie, également professeur à l'Université de Montréal, parlera de l'éducation. M. le Dr Donat Voghel, D.M., Dr es sciences, nous dira ce qu'est l'orientation professionnelle. Les dames sont particulièrement invitées. Entrée libre.

LE VENDREDI 28 AVRIL

Iberville: séance hebdomadaire, à 8 h., à la salle du foyer, 530, rue Vint.

LE DIMANCHE 30 AVRIL

A la chapelle des RR. SS. Marie-Réparatrice, 1025, avenue du Mont-Royal ouest, heure d'adoration de 8 h. à 9 h. du soir, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour les directeurs, les dignitaires des comités régionaux et des sections et tous les membres avec leur famille. Le public qui voudra se joindre aux membres de la Société est invité. Le prédicateur sera le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.

LE JEUDI 4 MAI 1939

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, donnera son dernier cours d'histoire du Canada cette année, le jeudi soir, 4 mai, à 8 h. 15, à la salle du Gesù, 1200, rue Bélanger. Il traitera des Missions en Nouvelle-France au temps de Jean Talon. Dames et messieurs sont particulièrement invités. Entrée libre.

M. Rinfret sera candidat dans St-Jacques

M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques à la Chambre des Communes et secrétaire d'Etat du Canada, a déclaré samedi soir au Club de Réforme de Montréal, à la soirée donnée par le club Letellier de Saint-Jacques et les Dames libérales de Saint-Jacques, qu'il n'ambitionne aucun poste, quel qu'il soit, au bien voulu attacher non nom ces derniers temps et qu'il sera candidat "une fois de plus" dans Saint-Jacques.

Cent mille lots

Dans notre édition de mercredi, rapportant quelques déclarations de M. Henry-L. Auger, au club Kiwanis Saint-Laurent, nous avons, par erreur considérablement réduit les chiffres. Le ministre avait dit: "Dans la province de Québec il y a actuellement plus de cent mille lots qui pourraient être livrés à la culture, de quoi former huit cents paroisses nouvelles". Nous nous excusons de rectifier.

Vient de paraître

LE RAMAGE DE MON PAYS

par Victor BARBEAU

Le français tel qu'on le parle au Canada. Les origines — Le vocabulaire — La grammaire — Du nouveau — Du vrai — De l'utile — Du pratique.

Prix: un dollar franco au "Devoir"

LE LUNDI 24 AVRIL

Comité régional de l'Ouest: réunion à la salle de la section Notre-Dame de Sept-Douleurs, à Verdun, angle des rues Wellington et de l'Eglise. A l'ordre du jour: cueillette des livres et organisation de la quête publique, le 17 juin. Tous les délégués sont priés d'être présents.

Immaculée-Conception: assemblée à 8 h. 15, à l'Ecole Saint-Charles-Garnier, angle des rues Marie-Anne et Chambray.

Louis-Hébert: réunion mensuelle à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 2030 rue Maisonneuve.

Notre-Dame de la Paix: réunion du mois, à 8 h. 15, à l'Ecole des garçons, 3500, rue Wellington.

Saint-Arsène, assemblée bimensuelle, à 8 h. 15, à la salle des oeuvres, 930, rue Bélanger.

François-Xavier-Garneau: Soirée familiale, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, angle des rues Villier et Boyer. Un beau programme de chant, de musique et de vœux animés sera exécuté. Le Dr D. Marionnera de l'alcool et la santé. Dames et messieurs paréclement invités. Entrée libre.

LE MARDI 25 AVRIL

Conseil général: séance régulière à 8 h., au Monument National.

Etiennette-Parent: soirée familiale pour les membres et leurs femmes à 8 h. 15, au sous-sol de l'Eglise Sainte-Cécile. Le programme comprend du chant, de la musique, des récitations et quelques tours de bingo. Un souvenir sera remis à chaque membre. Entrée libre.

Duvernay: Soirée publique, à 8 h. 15, à l'Ecole technique, 200, rue Sherbrooke ouest. Trois orateurs traiteront des sujets très importants.

M. Hermas Bastien, 2e vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et professeur à l'Université de Montréal, traitera de l'Instruction. M. Léon Lortie, également professeur à l'Université de Montréal, parlera de l'éducation. M. le Dr Donat Voghel, D.M., Dr es sciences, nous dira ce qu'est l'orientation professionnelle. Les dames sont particulièrement invitées. Entrée libre.

LE MERCREDI 26 AVRIL

Au Monument National, salle 11: soirée récréative, à 8 h. 15, pour les présidents et secrétaires des sections et pour les présidents des comités de propagande et d'action nationale. Les dames et jeunes filles qui désirent se dévouer pour la Journée de la Saint-Jean, le 17 juin prochain, sont aussi invitées à cette assemblée. Des films de vues animées des plus intéressants seront présentés. Entrée libre.

Duvernay: Soirée publique, à 8 h. 15, à l'Ecole technique, 200, rue Sherbrooke ouest. Trois orateurs traiteront des sujets très importants.

M. Hermas Bastien, 2e vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et professeur à l'Université de Montréal, traitera de l'Instruction. M. Léon Lortie, également professeur à l'Université de Montréal, parlera de l'éducation. M. le Dr Donat Voghel, D.M., Dr es sciences, nous dira ce qu'est l'orientation professionnelle. Les dames sont particulièrement invitées. Entrée libre.

LE VENDREDI 28 AVRIL

Iberville: séance hebdomadaire, à 8 h., à la salle du foyer, 530, rue Vint.

LE DIMANCHE 30 AVRIL

A la chapelle des RR. SS. Marie-Réparatrice, 1025, avenue du Mont-Royal ouest, heure d'adoration de 8 h. à 9 h. du soir, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour les directeurs, les dignitaires des comités régionaux et des sections et tous les membres avec leur famille. Le public qui voudra se joindre aux membres de la Société est invité. Le prédicateur sera le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.

Les occupations au Canada

Le déclin des occupations agricoles depuis quarante ans — L'augmentation marquée des commis de bureaux

Ottawa, 24 (Du Bureau de la statistique du ministère du Commerce). — La caractéristique la plus significative de la tendance des occupations au Canada durant la période de 1891 à 1931 est le déclin de l'importance relative des occupations agricoles. En 1891, plus de la moitié de tous les hommes ayant des occupations rémunérées étaient employés dans l'agriculture, tandis qu'en 1931 cette proportion est tombée à un peu plus d'un tiers. Ce déclin est beaucoup plus évident dans les provinces de l'Est que dans les provinces des prairies et la Colombie canadienne.

Dans la plupart des provinces, le pourcentage des employés rémunérés dans les autres occupations primaires n'a pas beaucoup changé dans cette période de 40 ans. En Colombie canadienne, cependant, la proportion des hommes engagés dans la pêche et l'abattage du bois tombe de 12.9 à 8.5 p.c., tandis que l'importance proportionnelle des occupations minières tombe de 10.4 p.c. à 3.9 p.c., et le nombre actuel dans les occupations minières tombe de plus de 14,000 au commencement du siècle à un peu plus de 10,000 en 1931.

L'importance relative des occupations manufacturières comme source d'emploi pour les ouvriers masculins a chuté beaucoup dans aucune des provinces la période sous revue. En Ontario et en Colombie canadienne, la croissance des occupations manufacturières a été en quelque sorte plus rapide que pour toutes les autres occupations combinées. Chez les femmes il y a eu un déclin très remarquable dans l'importance relative des occupations manufacturières durant cette période. L'augmentation numérique des femmes versées dans ces occupations est très considérable, mais elle a été de beaucoup dépassée par le nombre de femmes employées dans les bureaux ou les services.

Le nombre d'hommes dans les occupations de construction a augmenté de plus de 100 p.c. la période quarante ans terminée en 1931, ce qui correspond de très près au taux d'augmentation montré dans le total des employés rémunérés masculins la même période. Il est intéressant de remarquer que l'importance des occupations de construction dans les provinces des prairies a atteint son sommet en 1911, point culminant d'une période de très grand développement dans l'Ouest.

Il y a plus de quatre fois plus d'hommes dans les occupations du transport en 1938, qu'en 1891, la proportion de tous les hommes dans ce groupe montant de 4.3 p.c. en 1891 à 8.3 p.c. en 1931. L'augmentation dans le nombre d'employés dans les transports par chemin de fer a été très rapide jusqu'en 1921, tandis que de 1921 à 1931 les transports par terre ont montré une expansion exceptionnelle. L'augmentation phénoménale dans le nombre de femmes de ce groupe d'occupations est presque entièrement due à l'augmentation spectaculaire du nombre de téléphonistes des derniers 30 ou 40 ans. Depuis 1921, l'augmentation dans le nombre de femmes dans cette occupation n'a pas été très appréciable.

Le nombre de personnes dans les occupations de commerce et de finance a également augmenté à un taux plus rapide que dans toutes les occupations combinées, bien que le taux de croissance ait été moins prononcé depuis 1911 dans la plupart des provinces.

Il y a trois fois plus d'hommes dans les occupations professionnelles en 1931 qu'en 1891 et cinq fois plus de femmes dans les proportions de tous les hommes et femmes dans ces occupations, montant de 2.4 p.c. à 3.2 p.c. et 12.3 à 17.6 p.c. respectivement au cours de la période. Il est intéressant de remarquer que bien qu'un tiers de toutes les femmes actives soient encore employées dans les services personnels en 1931, il y a eu un déclin dans l'importance relative de ce groupe d'occupations depuis 1891, alors que plus de la moitié de toutes les femmes actives étaient employées dans ce groupe. Ce déclin a été général à travers le Canada, mais l'on doit remarquer que l'importance occupationnelle du service personnel a été à la hausse depuis 1921.

Les occupations de commis de bureau ont continué d'augmenter à un taux plus rapide que l'ensemble des occupations. Pour les femmes surtout l'emploi dans ces occupations a augmenté à un taux remarquable, le nombre dans ces occupations passant de 3,000 à 117,000 de 1891 à 1931. Dans l'Ontario et la Colombie canadienne, environ un cinquième de toutes les employées sont dans des occupations de bureau en 1931.

Evêque anglican de Londres

Londres, 24 (C.P

seront prises en considération et les contrôleurs et pourront être soumis, aux obligataires. 1939.

La défense de la Nouvelle-Zélande

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 24. (C.P.) — Le premier ministre Michael Savage a annoncé aujourd'hui que la Nouvelle-Zélande aurait probablement besoin de 50,000 hommes pour assurer la défense de son territoire. Il attend le rapport du chef d'état-major pour annoncer le chiffre des effectifs dont le pays aura besoin.

La première chose à faire, dit M. Savage, c'est d'aider la Grande-Bretagne à nous aider. La récente conférence de défense du Pacifique a rendu de grands services et il est à espérer que la conscription ne sera pas nécessaire.

En Chine

Changhai, 24 (A.P.) — Les Chinois affirment que les Japonais qui avaient lancé une offensive vers les révers en fin de semaine et perdu 1,000 hommes. Les contre-attaques chinoises auraient forcé les Japonais à se mettre sur la défensive. Les Japonais affirment de leur côté que les Chinois ont perdu quelque 3,000 hommes du 9 au 15 avril dans les engagements qui se sont livrés le long des lignes de chemin de fer Tientsin-Poukhou et Lougkhai.

Section Duvernay

Instruction, éducation, orientation

La Section Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste, a demandé à trois spécialistes de traiter la question de l'instruction publique, le jeudi 27 avril, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Technique, 200 ouest, rue Sherbrooke.

M. Hernas Bastien, professeur à la faculté de philosophie, le professeur Léon Lortie et le Dr Voghel ont accepté de présenter les trois aspects du problème: Instruction, éducation et orientation.

M. Bastien étudiera les méthodes actuelles et il indiquera les réformes nécessaires avec toute la maîtrise qu'on lui reconnaît. Le professeur Lortie s'attachera à l'aspect éducatif et il montrera comment l'un doit être le complément de l'autre si l'on veut atteindre la plénitude du résultat. Enfin, le Dr Voghel exposera les idées les plus récentes sur l'orientation de l'enfant vers les études et, plus tard, vers les carrières qui lui conviennent.

En s'adressant à trois professeurs de l'Université de Montréal, la section Duvernay a voulu présenter au public une question actuelle très importante, étudiée avec impartialité par des maîtres reconnus. Ainsi elle espère apporter à la solution du problème une contribution précieuse, après les travaux du professeur Adrien Pictot et plus récemment de M. Victor Barbeau.

Dans un article paru dans l'Ac-

tion Nationale, M. Barbeau écrivait: "Le Monde a changé: l'école s'adapte-t-elle?" Ce sont les conditions de cette évolution que la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste a chargée ses distingués collaborateurs d'indiquer.

Cordiale invitation à tous ceux et celles que ce problème intéresse. Entrée libre. (Comm.)

M. Kerry et la neige

M. Kerry, du comité exécutif, estime que la ville peut enlever la neige de ses rues de manière aussi satisfaisante que pour faire un entrepreneur. Il suffirait de supprimer le patronage dans ce service et la ville pourrait alors, estime-t-il, exécuter le travail au moins aussi bien qu'une entreprise privée.

Le projet de contrat mérite une étude sérieuse, a dit M. Kerry, mais il faut considérer le problème sous tous ses aspects. Ainsi, dans quelle mesure un entrepreneur nettoierait-il les rues? Combien de temps après une tempête de neige le travail serait-il effectué? Par quelles rues commencerait-on? Quel soin prendrait un entrepreneur de ne pas surcharger les égouts en y jetant la neige? Quelles mesures prendrait-on pour protéger les pavages dans l'enlèvement de la glace au printemps?

Bref, M. Kerry pense que si un entrepreneur peut enlever la neige par contrat en y trouvant profit, la ville doit pouvoir faire le travail tout aussi bien.

Thèse de doctorat en droit

Samedi prochain, à 3 h., dans la grande salle de l'Université de Montréal, rue St-Denis, Maître Gérard Trudel avocat au Barreau de Montréal, présentera sa thèse de doctorat en droit sur l'action paupière.

Mort de l'abbé Horace Boulay

Coticooc, 24. — M. l'abbé Horace Boulay est décédé à Coticooc. Ses funérailles auront lieu mercredi matin à 9 h. à l'église Saint-Jean l'Evangéliste.

Etats-Unis

La révision de la loi de neutralité

Les dettes de guerre

Washington, 24 (AP) — Le comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants, qui vient d'entendre le témoignage de plusieurs personnages en vue avant d'entreprendre la révision de la loi de neutralité, a décidé de demander à quatre des membres du cabinet Roosevelt d'exposer leur opinion. Le président intermédiaire du comité, le représentant Sol Bloom, a annoncé que l'on inviterait à témoigner le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, le secrétaire du commerce, M. Harry Hopkins, le secrétaire de la guerre, M. Harry Woodring, et le secrétaire de la marine, M. Claude Swanson.

M. le sénateur Theodore Bilbo, démocrate du Mississippi, a annoncé qu'il présenterait un projet de loi à l'effet que le gouvernement des Etats-Unis règle la question des dettes de guerre de la Grande-Bretagne et de la France en obtenant de ces deux gouvernements un territoire de 400,000 milles carrés en Afrique pour y établir une colonie de noirs des Etats-Unis. Ce territoire devrait être voisin de la Libérie afin de pouvoir s'y annexer un jour. Le président des Etats-Unis serait autorisé à dépenser \$1,000,000,000 pour mener à bien l'entreprise.

Grève de mineurs aux Etats-Unis

Les réserves de houille baissent à vue d'oeil — Médiateur nommé

New-York, 24 (AP) — Le département du travail des Etats-Unis vient de nommer un médiateur pour tâcher de régler le différend entre les directeurs des houillères des Apalaches et les "United Mine Workers", puissante fédération syndicaliste affiliée au congrès de l'Organisation Industrielle de John L. Lewis. Les 350,000 mineurs syndiqués font la grève depuis le 1er avril et les réserves de houille des Etats-Unis baissent à vue d'oeil. Le maire LaGuardia de New-York a déjà fait appel deux fois aux autorités fédérales pour leur demander de prendre des mesures extraordinaires pour régler ce différend parce que les réseaux de tramways souterrains de New-York n'ont plus de combustible que pour quelques jours.

Le médiateur désigné par le gouvernement est M. John Steelman, chef du service de la conciliation du département du travail. S'il échoue dans ses démarches, il est probable que le département du travail nommera une commission d'arbitrage de trois membres.

Jubilé d'argent des FF. Vaubert et Walbert, F.C.

Les Frères Vaubert et Walbert (frères jumeaux) fêteront prochainement à Montréal leur 25e anniversaire de profession dans la Congrégation des Frères de la Charité. Fils de Joseph Fortier et de Marie-Louise Lasalle, tous les deux décédés, les Frères Vaubert (Elzéar Fortier) et Walbert (Antonio Fortier) sont nés à Saint-Bonaventure d'Upton, le 22 septembre 1866. Après quelques années de jeunesse, ils firent leur entrée au noviciat des FF. de la Charité à Montréal, le 19 décembre 1912; revêtirent l'habit religieux le 19 mars 1913 et prononcèrent leurs vœux de religion le 19 mars 1914.

Après quelques années d'études, ils furent tous deux assignés à l'enseignement où ils continuent à se dévouer depuis. Le Frère Vaubert enseigne actuellement à l'école St-François d'Assise à Montréal et le Frère Walbert au Mont-Saint-Antoine, également à Montréal.

Les jubilaires comptent deux autres de leurs frères en religion et dans la même congrégation: les Frères Eugène et Didier, respectivement directeur au Mont-Saint-Antoine, Montréal, et économiste à l'Académie du Sacré-Coeur, à Sorel. Le Frère Jean-Baptiste, leur oncle, vénérable septuagénaire, qui célébrait il y a quelques années au Mont-Saint-Antoine, son jubilé d'or, ainsi que leur neveu, le Frère Lambert, également du Mont-Saint-Antoine, se joindront à eux ainsi que leurs nombreux parents pour célébrer ce jubilé.

Les jubilaires seront d'abord fêtés le 26 avril au Mont-Saint-Antoine (où réside le Fr. Walbert) et le mois prochain, le 21 mai, on les fêtera de nouveau à la maison Saint-François d'Assise (résidence des professeurs de l'école) où réside le Frère Vaubert.

La Société historique de Montréal

La prochaine réunion mensuelle de la Société Historique de Montréal aura lieu à la bibliothèque de la ville de Montréal, mercredi, le 26 avril, à 8 h. du soir. Conférencier: M. le juge Ed. Fabre-Survery. Sujet: Nos premiers inventeurs.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361

Les inondations

Dans la Beauce, les Cantons de l'Est et à l'Assomption

Québec, 24 (D.N.C.) — La situation reste tragique dans la Beauce. L'embâcle de Notre-Dame-des-Pins, entre Saint-Georges et Beauceville, tient toujours. Lorsqu'il se brisera, de nouveaux désastres sont à craindre, les glaces se sont mises en mouvement, à quelques endroits de la Beauce, mais elles n'ont fait que peu de chemin. Ce n'est pas encore la débâcle générale. A la demande du maire de Saint-Georges, le gouvernement a envoyé sur les lieux un ingénieur de la Commission des eaux courantes, pour tenir une enquête.

A Saint-Joseph, une sorte de banque de 700 pieds de longueur par 200 pieds de largeur et dont l'épaisseur est près de deux pieds, vient s'écraser contre une fondation sise à quelques pas de l'hôtelierie connue sous le nom de "Château Bellevue".

A Saint-Georges de Beauce, l'électricité fait défaut ainsi que dans la plupart des villages situés en haut de cet endroit.

Dans les Cantons de l'Est, Richmond, qui est envahi par l'eau presque chaque printemps, est l'endroit le plus durement atteint. Il y a jusqu'à trois pieds d'eau dans plusieurs parties de la ville, et l'on rapporte que la rivière Saint-François, déjà à 20 pieds plus haut que son niveau normal, monte encore à raison de deux pouces à l'heure.

A l'Assomption, 25 milles au nord de Montréal, la rivière de l'Assomption montait sans arrêt hier soir. Les champs et plusieurs caves étaient inondés et l'on craignait que plusieurs familles soient forcées de quitter leurs maisons aujourd'hui.

Le conventum des Chevaliers de Colomb

S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur dénonce le blasphème et l'alcoolisme

Le grand conventum des Chevaliers de Colomb s'est terminé hier soir à l'hôtel Windsor par une allocution de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Celui-ci a dénoncé l'alcooolisme et le blasphème et il a insisté pour que les Chevaliers de Colomb coopèrent avec les autorités religieuses dans la lutte contre ces deux fléaux. Il est bien triste, dit-il, de constater les ravages causés par l'alcooolisme, dans la province. L'alcooolisme atteint la famille et le peuple, continue-t-il, et souvent des hommes qui auraient pu rendre service à leur nation se sont abrutis avec l'alcool. Les Chevaliers de Colomb doivent se faire un strict devoir d'appuyer leurs évêques dans la campagne de tempérance lancée récemment. Monseigneur a ensuite parlé du spectacle navrant que présentent de trop nombreuses jeunes filles qui prennent de l'alcool sous forme de coquetels. Parlant du blasphème, Mgr l'archevêque-coadjuteur déclare que c'est un autre vice qui affecte notre peuple et qu'il faut combattre énergiquement.

Programme contre le blasphème

M. Ubald Fortin, député du district des C. de C. de Montréal, a annoncé qu'un programme contre le blasphème serait présenté au congrès de l'Ordre, qui doit avoir lieu à Sorel, le mois prochain, et que les Chevaliers de Colomb s'engageraient aussi à combattre l'alcooolisme.

Me Francis Fauteux a donné lecture d'un message adressé par le chevalier suprême et M. Ludger Faguy, député d'Etat, a remercié les invités d'honneur des C. de C. Il y eut encore des allocutions de MM. Emile Grothé, Lucien Béliveau et Carver.

On a présenté des cadeaux à Mgr Gauthier et à Mgr Deschamps. Mgr l'archevêque auxiliaire était, hier, son quatorzième anniversaire d'épiscopat, et Mgr Gauthier lui a rendu l'hommage en disant qu'il fait bon d'avoir un appui sur qui compte et un ami à toute épreuve dans l'exercice des devoirs qu'il accomplit.

Hier matin, les Chevaliers ont assisté à la messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Deschamps à la cathédrale. M. le chanoine Harboure a donné le sermon et S. E. le Délégué apostolique, Mgr Antonutti, a aussi prononcé une allocution. S. E. Mgr Gauthier assistait au trône.

Cours du P. Maurice Lamarche, S.J.

Mardi soir, le 28 avril, à 8 h. 30 exactement, le Père Maurice Lamarche, S.J., donnera un cours de religion.

Ce cours se donne dans la salle du Gesù, 1180 rue Bleury. Entrée libre.

Hockey à CBM

Le poste CBM de Radio-Canada transmettra la partie de hockey entre les clubs Port-Arthur et Royal, ce soir, de 9 h. à 10 h.

Causerie de M. Bovey à CBF

M. Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill, donnera une causerie, ce soir, devant les architectes. Cette causerie sera transmise par le poste CBF de Radio-Canada, de 9 h. à 9 h. 15.

Mort de M. Amédée Denault

Journaliste pendant plus de quarante ans, M. Denault est décédé à 68 ans

Québec, 24 (D.N.C.) — M. J.-M. Amédée Denault, est décédé presque subitement samedi soir, à l'âge de 68 ans et 7 mois.

Né le 14 septembre 1870, à Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois, il fut d'abord élève des Cleres de Saint-Viateur, puis des Sulpiciens. Il fit ensuite son droit dans la métropole, puis se lança dans le journalisme. Il fit ses débuts au *Monde illustré*, à la *Mineur*, à la *Patrie* et à l'*Action Sociale*. Fondateur de la *Croix* et de la *Feuille d'Erable*, il collabora, entre temps, à plusieurs revues et journaux et publia un recueil de poèmes intitulé: *Lueurs d'Aurore*.

M. Denault avait été journaliste pendant plus de 40 ans. Il fut président de l'Association des journalistes canadiens-français en 1904 et 1905. Il était préfet de la Congrégation du Tiers-Ordre, et avait été président de l'Adoration perpétuelle.

Lui survivent: outre sa femme, un fils: M. Jean-Marc Denault, du *Soleil*; trois filles, Mmes Hayda et Solange Denault; Mme John Bogdan (Andrée), d'Anglewood, N.B.; trois petits-enfants: Bernard Denault, John et Claudette Bogdan; une belle-fille, Mme Jean-Marc Denault (Thérèse d'Autueil); un gendre, M. John-P. Bogdan; deux sœurs, Mmes Pierre Blouin et Henri Lefebvre, de Montréal; il était le demi-frère de M. J.-G.-H. Bergeron, ancien député de Beauharnois.

M. Denault était le beau-frère de Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, du chanoine J.-C. Bernard, de MM. Aimé, Wilfrid et L.-A. Bernard, aujourd'hui décédés. Lui survivent, ses autres beaux-frères, M. A.-P. Bernard, Sulpicien, M. Arthur Bernard, le Dr A.-A. Bernard, Me L.-E. Bernard et M. Emile Gadbois.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures, à l'église de Saint-Marys, et l'inhumation dans le lot familial, à Beloeil.

COMMERCE et FINANCE

(Suite de la page 8)

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES	Div.	Prix	Rend.
Arnew Surpass	50	9 1/4	8.49
Ascor. Brew	20	13	5.33
Beldine Corticell	400	95	4.21
Bell Telephone	800	175	4.57
B. A. Oil	21 1/2	4.73	1.92
B. C. Power "A"	200	24 1/2	8.16
Build. Prod. "A"	70	15 1/2	4.52
C. and D. Sugar	100	12 1/2	3.35
Can. Malt	450	33	4.54
Can. North. Pow.	120	15 1/2	7.74
Can. Vinsars	120	11 1/2	10.21
Can. Brews	100	33	4.54
Can. Cottons	400	65	7.89
Can. Gen. Elect.	600	220	2.72
Can. Int. "A"	30	124	3.09
Can. Westinghouse	200	51 1/2	8.90
Crown Cork	160	24	6.67
Dist. Seagrams	200	18 1/2	12.21
Dom. Bridge	120	26 1/2	4.57
Dom. Glass	300	114	4.29
Dom. Textile	300	60	6.33
Electrolux	160	10	16.00
Ford of Can. "A"	100	19 1/4	5.23
Imperial Oil	30	18	3.12
Imp. Tobacco	40	18 1/2	3.44
Ind. Accept. "A"	200	28 1/2	7.02
Inter. Coal	600	32 1/2	11.43
Int. Nickel	100	14 1/2	4.35
Int. Pete	150	24 1/2	6.06
Jamaica Pub. Serv.	175	38	4.60
Secord C.S.	100	11 1/2	7.11
Mont. Power	150	30 1/2	4.96
Mont. Tram	900	66	13.64
Nat. Brews	200	42	4.76
Nat. Steel Can.	400	47	4.28
Niagara Wire	100	19	5.26
Olivette	100	28	3.84
Ontario L. & P.	100	14 1/2	4.76
Page Hersey	400	97	4.12
Penmans	300	40	7.50
Quebec Power	100	17	5.88
Rovalite	100	34 1/2	2.90
St. Law. Flour	100	18	5.56
Sauvignac	100	19	4.74
So. Can. Power	80	11	5.74
Steel of Canada	175	70 1/2	2.49
Steel Good.	400	40 1/2	9.88
Western Groceries	800	80	6.38

ACTIONS DE BANQUES:

Canadienne Nationale	800	163	4.91
Commerce	800	169	4.73
Dom. Bank	100	105	4.88
Montréal	800	216	3.70
Nouvelle-Ecosse	1200	304	3.95
Royal	800	185	4.32

ACTIONS PRIVILEGIÉES:

Arnew Surpass	700	107	6.54
Anz. Can. T.	275	48 1/2	6.54
Bell Breweries	700	109 1/2	6.39
Bell Corp.	100	141	4.96
Calgary Power	600	95	6.25
Can. Cement 6 1/2%	500	90 1/2	5.50
Can. Brews	100	105	4.76
Can. Car and Fund.	175	98	7.14
Can. Cottons	700	95	7.37
Can. Fair Morge	600	102	5.83
Can. Foreign Inv.	800	100	8.00
Can. Indus. Power	700	169	4.14
Can. North. Pow.	700	111	5.31
Dist. Seagr	500	88	8.81
Dom. Coal	150	16 1/2	9.23
Dom. Glass	700	162	4.32
Dom. Textile	700	150	4.67
Goodyear	250	57 1/2	4.37
Howard Smith	800	92 1/2	6.50
Imperial Tobacco	232	71 1/2	3.77
Inter. Power 7 1/2%	600	75	8.00
Jamaica P. Service	700	122	5.30
Lake of the Woods	700	115	6.09
McCull. Montecat	600	67	6.90
Montréal	700	98	10.43
Montreal Cottons	700	98	7.14
Nat. Breweries	175	42	4.16
Olivette	700	135	4.49
Ottawa Power	800	99	6.08
Penmans	600	128 1/2	4.88
Power Corp.	600	102	5.88
Sauvignac Power	350	105	5.24
Sherwin Williams	700	110	6.36
So. Can. Power	600	106	5.66
Steel of Canada	175	70 1/2	6.33
Tuckett Tobacco	700	160	4.38
Walker Good.	100	20	5.00
West. Kootenay	700	125	5.64
Western Groceries	700	103 1/2	6.78

ACTIONS DE MINES:

Bulfinch Gold	300	24 1/2	12.45
Cons. Smelting	100	47	2.13
Dome	200	31	6.44
Malcombridge	30	4.95	6.06
Hollinger	65	14 1/2	4.57
Hudson Bay	150	29 1/2	5.93
Int. Mining	50	7	7.14
Lake Shore	200	40	10.80
McIntyre	200	52 1/2	2.81
Macassa	20	4.30	4.65
Noranda	400	75	5.33
Pickie Crow	40	4.75	5.33
Pioneer B.C.	40	2.40	16.67
Sibie	20	3.15	12.37
x-Sylvania G.M.	12	97	12.37
Teck Hughes	40	4.00	10.00
West. Kootenay	700	7.35	5.03
x-Payables en fonds américains			

Drèche

Drèche de brasserie: gros, 822 la tonne; détail, 824 la tonne.

Faites emmagasiner vos fourrures dans nos nouvelles voûtes à air FROID

2 1/2% de votre propre évaluation de vos fourrures les assure pour 1 an, où qu'elles soient.

2% de votre propre évaluation de vos fourrures les assure dans nos magasins, jusqu'à l'hiver prochain.

Appelez: PLateau 5151 et nous irons chercher vos fourrures.

DUPUIS — deuxième (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

EXAMEN DE LA VUE

J. O. Giroux, O.D.
Membre de l'A.E.P.O. de Paris.
Optométriste-Opticien diplômé assisté de:
A. Philie, I. Rodrigue, J. Hotte, Optométristes et Opticiens adjoints.

Spécialistes en ajustement de lunettes

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHEZ
Dupuis Frères
MONTREAL

Marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs, dont le ton s'était raffermi à la fin de la semaine dernière, a encore renforcé sa position cette semaine, grâce à l'amélioration de la demande de consommation. Les envois ont été restreints quelque peu par le mauvais état des routes, qui a nui au transport par camions. Quelques commerçants ont commencé à entreposer, mais sur une petite échelle seulement. On offre un wagon d'oeufs de la catégorie C de l'ouest à 18c; c'est le seul wagon